ÉTUDES TRADITIONNELLES

Rédacteur en Chef :
MICHEL VÂLSAN

70e ANNÉE — **Janvier - Février 1969** — No 411

REMARQUES CRITIQUES SUR DES THÈSES ASHARITES

La théologie est une pensée qui, fondée sur les données forcément antinomiques et elliptiques — mais nullement contradictoires ni insolubles — des Ecritures sacrées, interprète ces données au moyen de la raison et en fonction d'une piété souvent plus fervente qu'éclairée ; il en résulte trop souvent des théories sans doute opportunes et efficaces sous tel rapport psychologique ou moral, mais limitatives ou même aberrantes au point de vue de la vérité pure et simple, et en tous cas irrecevables sur le plan de la métaphysique.

La théologie musulmane nous en fournit un premier exemple avec l'antagonisme entre la « comparaison » (*tashbîh*) et l'« abstraction » (*tanzîh*) : certains protagonistes de cette dernière sont allés jusqu'à soutenir que Dieu est inconnaissable d'une façon quasi absolue et que, si le Koran lui donne tels noms bénéfiques, cela ne peut rien nous apprendre sur la nature divine, car elle est « absolument autre » et Dieu n'a fait que « se donner » ces noms dans la Révélation, sans que nous puissions savoir pour quel motif il l'a fait (1). De toute évidence, il y a, entre Dieu et le monde, ressemblance et incomparabilité à la fois, ce qu'on pourrait exprimer en disant que Dieu ne ressemble pas au monde, mais que les qualités positives

(1) Le Cheikh El-Allaoui a fait remarquer, au contraire, que « les hommes les plus éloignés de leur Seigneur sont ceux qui exagèrent le plus son insaisissabilité », c'est-à-dire son *tanzîh*, son « incomparabalité » qui fait que rien ne lui ressemble. « Ce qui importe — a encore dit le Cheikh — n'est pas d'exagérer l'incomparabilité (*tanzîh*), mais de connaître Dieu à travers l'analogie » (*tashbîh*) ; et encore : « La comparaison ensemble avec la certitude de l'Unité, vaut mieux que l'abstraction ensemble avec le voilement de l'Unité. »

du monde ressemblent à Dieu et ne sont intelligibles que par lui ; Dieu n'est sous aucun rapport une lumière terrestre, mais il serait absurde de soutenir que la lumière physique ne nous communique rien de la nature divine, sans quoi il serait inutile de nous révéler que Dieu est Lumière.

La théologie asharite en particulier offre plus d'un exemple de raisonnements s'inspirant davantage d'un zèle quasi totalitaire que d'intuitions intellectuelles. Dieu ne peut être injuste — raisonne Asharî (1) — car l'injustice consiste à envahir le terrain d'autrui, et il n'y a aucun terrain qui n'appartienne à Dieu ; par conséquent : même si Dieu agissait comme l'homme le plus injuste, il ne serait pas injuste pour autant ; tout de sa part est nécessairement justice, précisément parce que tout lui appartient. Il y a là un étrange oubli des valeurs intrinsèques : Dieu est présenté, non selon son image koranique qui relève avant tout son infinie Bonté (*Rahmah*, d'où les noms *Rahmân* et *Rahîm*), mais comme une sorte de « vide moral » sans aucun caractère, si ce n'est un vouloir inintelligible et incalculable. Si c'était là la vérité, aucun nom de qualité ne s'appliquerait à Dieu ; l'intelligence humaine serait inutile, puisqu'il n'y aurait rien à comprendre ; elle n'existerait pas, pas plus que les vertus, qui par définition reflètent quelque chose de Dieu. Une sorte d'animalité obéissante, parfaitement proportionnée à une Loi aveugle, serait tout ce qu'on pourrait demander à l'homme.

Quand Asharî dépeint l'illimitation de la Toute-Puissance, il perd étrangement de vue et ce qu'est une qualité en soi, et ce qu'est la Nature divine ; il ne paraît discerner que des qualités ou situations extrinsèques — tel le fait qu'un monarque n'a d'ordres à recevoir de personne — et ne semble voir en Dieu que ce genre de situations. Pourtant, l'amour de Dieu s'impose à tout homme, ce qui présuppose —

(1) Ali El-Ash'arî, célèbre théologien arabe (X[e] siècle), fondateur de la scolastique musulmane (*kalâm*). Précisons tout de suite que, si dans le Christianisme la théologie dogmatique s'identifie au message de la religion, il n'en est pas ainsi dans l'Islam, où la théologie est en principe sujette à caution et a par conséquent toujours un caractère plus ou moins facultatif.

et prouve — que Dieu est suprêmement aimable et qu'en outre cet amour est par là même dans la nature profonde de l'homme, si bien que, aimer Dieu, c'est être entièrement fidèle à soi-même ; or le Dieu « Bon Plaisir » d'Asharî, ou d'Ibn Hanbal, n'est pas aimable puisque le seul motif de ses actes est « ce qu'il veut » et « parce qu'il le veut ». Certes, le Koran enseigne que Dieu « fait ce qu'il veut » ; mais il ne dit pas que c'est là la définition même de Dieu et la raison suffisante de l'adorer et de l'aimer. Il y a dans l'obédientialisme totalitaire deux non-sens flagrants : l'un concernant Dieu, que l'on veut sublime au moyen d'un aveugle hyperbolisme de la liberté, et l'autre concernant l'homme, dont on veut faire un néant au moyen d'une non moins aveugle abdication du sens commun. En somme, l'erreur est ici de subordonner l'Etre à la Puissance, ou Dieu-*Atmâ* à Dieu-*Mâyâ*, ou l'Essence *(Dhât)* aux « Qualités » *(Çifât)* ; or la Puissance est une réalité déjà relative — bien que d'une manière encore divine — puisqu'elle présuppose un plan qui n'est pas Dieu et sur lequel elle peut s'exercer. La Puissance, étant relative à ce plan, ne peut rien sur la Nature divine, qui est absolue ; la Puissance ne peut ni se limiter ni s'étendre elle-même, car sa substance relève de la Nature divine, non d'un vouloir de telle Hypostase ; Dieu ne peut faire, ni que sa Toute-Puissance soit moins que ce qu'elle est, ni qu'elle modifie la Nature divine et empiète ainsi sur l'Essence, qui est l'Absolu.

S'il est impossible à Dieu de mentir, c'est que le mensonge est une imperfection ; ceci étant, la Toute-Puissance n'implique pas que Dieu puisse éventuellement décider — comme le soutient Asharî — que le mensonge soit une perfection; si le mensonge n'est pas intrinsèquement une imperfection, il n'y aucune raison d'admettre — comme le fait Asharî — que Dieu ne peut mentir. Et s'il est impossible à Dieu de prier, — pour citer ce qu'Asharî prend à tort pour une preuve de son opinion sur le mensonge, — c'est que la prière en tant qu'acte de subordination implique l'imperfection de l'éloignement et de la dualité ; mais elle implique également la perfection d'amour et d'union, et sous ce rapport son prototype est en Dieu. Du reste, quand Asharî affirme que

Dieu ne peut mentir, on se demande en vertu de quoi il l'affirme ; il précise même que Dieu, tout en créant le mensonge « pour d'autres », ne peut mentir lui-même, de même que Dieu, tout en ordonnant la prière à d'autres, ne peut prier lui-même puisqu'il n'a personne au-dessus de Lui ; raisonnement fallacieux, car la prière, dans ce qu'elle a de positif et d'essentiel, a par là même nécessairement son origine en Dieu, comme nous venons de le faire remarquer. Il en va d'ailleurs de même du mensonge : le côté purement négatif du mensonge est certes étranger et opposé à la Nature divine, mais Dieu peut cacher des vérités, comme le prouve la diversité des Révélations d'une part et l'existence des ésotérismes d'autre part ; ce n'est là pas mentir, mais le mensonge n'en dérive pas moins, par perversion et par privation, de la capacité de Dieu de voiler ; si Dieu ne voilait rien, le monde entier serait consumé instantanément par sa fulgurante Vérité.

En affirmant que le mensonge est un mal parce que Dieu l'a déclaré tel et pour aucune autre raison, on oublie totalement de poser la question de savoir pourquoi Dieu a déclaré que le mensonge est un mal ; et on oublie à plus forte raison de nous dire que ce « pourquoi », ou ce motif, est en Dieu lui-même. Ce qui est mal, c'est ce qui est contraire à la Nature divine, non ce que Dieu — parce qu'il est « tout-puissant » ! — a décrété un mal ; c'est le contenu même de la déclaration divine qui confirme l'évidence que le mensonge est un mal, ce n'est pas le fait de la déclaration qui crée le caractère maléfique. Les Dix Commandements, en nous apprenant — ou en nous rappelant — ce que nous devons faire ou ne pas faire, nous apprennent du même coup ce qu'est Dieu et ce qu'il n'est pas.

***

Pour Ibn Hanbal ou Asharî, il semble que Dieu ne doive rien à l'homme et ne puisse rien lui devoir ; la vérité est que Dieu, ayant créé l'homme « à son image » et lui ayant donné par conséquent l'intelligence, doit à sa créature théomorphe et intelligente une attitude intelligible et conséquente parce qu'il se

la doit à lui-même ; c'est parce que Dieu est homogène et que son homogénéité pénètre la création — ou encore, parce que la Nature divine est essentiellement bonne et véridique — que l'homme ne peut pas se trouver exclu de la logique de la Nature divine, si l'on peut s'exprimer ainsi (1). La réciprocité entre le Créateur et la créature est fonction de la nature du premier, et Dieu ne peut changer de nature ; « pouvoir » et « vouloir » sont ici synonymes.

Si nous savons que Dieu récompense les bons et punit les mauvais, pense Asharî, c'est parce qu'il nous en a informé ; ce n'est pas parce qu'il est obligé d'agir ainsi. Le théologien, dans son désir passionné de faire entrer dans des âmes turbulentes un pieux anéantisement en face de Dieu, perd de vue que Dieu nous a informés également qu'il est le Bon, le Miséricordieux, le Juste, le Généreux; si nous devons croire cela — à supposer que nous ne le sachions pas en dehors de la simple information —, nous devons du même coup conclure que, nécessairement, Dieu agit selon la bonté, la miséricorde, la justice, la générosité. Il est vrai que dans certains cas nous pouvons ignorer comment doivent ou veulent se manifester ces Qualités divines ; mais dans le cas mentionné par Asharî, précisément, nous ne l'ignorons nullement, et c'est la volonté expresse de Dieu que nous ne l'ignorions point.

Dieu ne nous doit pas de comptes, pense Asharî, ébloui qu'il est par la conscience de notre néant ; mais il oublie que Dieu « veut devoir » des comptes, et que si Dieu crée un pommier, c'est pour produire des pommes et non des figues ; Dieu « veut devoir » à l'intelligence humaine les clartés pour lesquelles elle est faite, comme il « veut devoir » à telle matrice le genre de créatures pour lequel elle est faite et non un autre genre. Et si Dieu tient ainsi parole, ontologiquement et humainement, ce n'est pas par manque de liberté, certes, mais c'est parce qu'il est Vérité et Bonté et que sa Liberté veut ontogiquement le bien.

⁂

(1) Il va sans dire que nous employons ici le mot « logique » dans un sens transposé et non rationnel. La logique, en tant que discipline positive, reflète forcément une qualité de l'Intelligence divine.

Nous pourrions récapituler toutes ces considérations — au risque de nous répéter — de la manière suivante : le volontarisme théologique part de la constatation qu'il y a dans le monde du bien et du mal, et que les deux choses sont créées par Dieu ; si ces choses existent dans l'espace, ou arrivent dans le temps, c'est que Dieu les « veut » ; de là à réduire Dieu au dit volontarisme, il n'y a qu'un pas, qu'un Asharî a franchi en déclarant que ce ne serait pas une mauvaise façon d'agir de la part de Dieu de punir les croyants et d'introduire les incroyants dans les Jardins, et que notre unique raison de dire qu'il ne le fera pas est qu'il nous a informé du contraire ! Tout ceci parce que — toujours selon Asharî — Dieu étant le suprême Monarque, personne ne peut rien lui prescrire, si bien qu'il est libre de faire ce qu'il veut et que rien ne peut être mal de sa part.

Nous avons fait allusion plus haut à cette étrange opinion : le mensonge est mauvais « parce que Dieu l'a déclaré un mal », et « il serait bon si Dieu l'avait déclaré bon » ; si Dieu lui-même ne ment pas, c'est, « non parce que le mensonge est un mal, mais parce qu'il est impossible à Dieu de mentir » ! Tout le vice de ce raisonnement provient de l'équation « Dieu-Vouloir », et du fait que la Toute-Possibilité est envisagée — en fonction de l'anthropomorphisme exotérique — comme une liberté de vouloir n'importe quoi ; l'erreur est ici — nous y insistons encore — de subordonner même la vérité et le bien à l'arbitraire d'un Vouloir illimité et d'oublier que l'homme est fait à l'image de Dieu, en sorte que les intellections de l'homme dépendent, non de « déclarations » divines, mais de la nature des choses, telle qu'elle résulte de la perfection de Dieu et telle qu'elle se révèle à l'entendement primordial — et en principe normal — de l'homme. Sans doute, rien n'existe ni n'arrive sans un vouloir divin, ou disons sans une causation ontologique ; mais cette doctrine koranique serait inintelligible sans l'affirmation essentielle, mise en tête de chaque sourate, que Dieu est « l'infiniment Bon, le toujours Miséricordieux » ; il en résulte que le mal « créé » ou « voulu » par Dieu ne peut être que l'élément provisoire d'un plus grand bien, que ce mal s'intègre et se dissout par conséquent dans ce bien

final et décisif ; et c'est ceci qui explique — et non la notion d'une gratuite « Toute-Puissance » — que rien ne peut être un mal de la part du Souverain Bien (1).

« Si quelqu'un venait à demander — fait remarquer Ghazzâlî — pourquoi Dieu ne veut pas que tous les hommes soient croyants, nous répondons : nous n'avons pas le droit de poser des questions sur ce que Dieu veut et fait. Il est parfaitement libre de vouloir et de faire ce qui lui plaît. » Or cette réponse est fausse, et en dehors du problème ; mais ce qui est curieux, et significatif quant à la « double pensée » de bien des ésotéristes, c'est que Ghazzâlî donne lui-même par la suite la bonne réponse : « En créant des incroyants, et en voulant qu'ils demeurent dans cet état, et en créant des serpents, des scorpions, des porcs, bref en voulant tout ce qui est mal, Dieu a en vue des motifs sages, qu'il n'est pas nécessaire que nous connaissions. » Il fallait le dire tout de suite ! Car cette réponse contredit parfaitement celle que Ghazzâlî propose auparavant ; ce qu'il fallait dire, c'est que la production divine peut avoir des motifs qui échappent éventuellement, en principe ou en fait, à l'entendement de l'homme, ou de tel homme; poser des questions est normal à l'être humain, admettre que son entendement a des limites foncières ou accidentelles l'est également. Morigéner l'intelligence au nom d'un « bon plaisir » divin est commode, mais cela est sans rapport avec les droits imprescriptibles de notre nature, et sans rapport évidemment avec les problèmes de la Manifestation universelle et de la Toute-Possibilité.

Si nous regardons un scorpion — puisque Ghazzâli a employé cette image —, et si nous le considérons

(1) Il a été dit, en Islam comme en Christianisme, que le mal relève des substances qui n'acceptent pas l'omniprésente Bonté ; reste à savoir pourquoi ces substances ne l'acceptent pas. La raison en est que ces substances, bien que relevant ontologiquement du Bien divin, sont appelées — en vertu de l'équilibre cosmique et des rythmes qu'il implique — à manifester l'éloignement du Principe et par là même une sorte de néant ; mauvaises en leur particularité privative, ces substances sont néanmoins bonnes par leur fonction cosmique, laquelle est nécessaire en vue de ce bien qu'est la Manifestation Universelle.

sous le rapport de la pure existence, nous voyons un bien et non un mal, à savoir précisément l'existence, le divin mot « Sois ! » qui est comme une victoire sur le néant ; il en va de même si nous considérons le scorpion sous le rapport des qualités existentielles, vitales, sensorielles, car une faculté est partout et toujours une faculté ; il en va de même encore si nous le considérons sous le rapport de sa fonction dans l'économie de la nature ; et si nous regardions toute chose de cette manière — si nous avions intérêt à faire cet effort ou s'il nous était possible de le faire toujours —, nous pourrions dire avec Ibn Arabî et avec certains *bhaktas* de l'Inde qu'il n'y a dans le monde que du bien. A condition toutefois de bien discerner les rapports qui nous y autorisent, et de ne jamais nier qu'un mal est un mal dans la particularité qui le caractérise ! On aura beau objecter que cette particularité n'est que privative, qu'elle est « pure inexistence » comme dirait Ibn Arabî ; on n'abolira pas pour autant la réalité concrète des choses imparfaites ou maléfiques, car précisément, cette privation ou cette « inexistence » existe, sans quoi il serait impossible de parler d'un mal. Mais cette réalité, disons-le une fois de plus, est nécessaire et devient un bien par sa fonction dans l'économie universelle, — abstraction faite ici du bien existentiellement immanent dans toute chose — sans quoi il n'y aurait pas de création possible.

Manifester la Perfection divine, c'est la rendre différente de Dieu ; sans cette différence, il n'y aurait pas manifestation ; or être différent de la Perfection pure, c'est comporter l'imperfection, donc aussi — sur certains plans existentiels — ce que nous appelons le mal. Et la manifestation de la divine Perfection résulte de l'infinité de cette Perfection même ; cette dimension à la fois expansive et restrictive n'est autre que *Mâyâ*.

***

Il est curieux qu'un Ghazzâli, qui avait conscience des dangers du *kalâm* puisqu'il estimait que cette science était propre à troubler la foi, ait eu l'incon-

science de s'incliner devant le fait accompli d'opinions théologiques érigées pratiquement en dogmes ; comme Asharî, il estime pieusement que Dieu peut faire souffrir, ou punir, sans que la créature l'ait mérité et sans qu'il y ait compensation ultérieure, alors qu'il ne serait pourtant pas difficile, ni surtout superflu, de spécifier qu'un destin résulte toujours de la nature de l'être qui le subit — ce qui est indépendant de la question du péché individuel — et qu'en outre la créature est toujours libre de faire de son destin la cause occasionnelle de mérites spirituels et partant du salut. Ghazzâlî pense qu'il est blâmable (*makrûh*) de s'adonner à une science qui dépasse nos forces, et que seuls les Prophètes et les Saints — non les théologiens ni les philosophes — ont la capacité et le droit de scruter les mystères de Dieu ; que Ghazzâli soit un Saint ou non — et nous pensons qu'il le fut — nous devons reconnaître que nous préférons parfois les opinions des philosophes qu'il combat aux siennes (1). L'intuition réelle, donc adéquate, d'une intelligence perspicace vaut mieux que la spéculation hâtive et manquée d'un esprit même fort contemplatif, et le fait qu'une telle erreur puisse n'avoir, subjectivement parlant, qu'un caractère tout provisoire et accidentel, ne lui ajoute évidemment aucune valeur.

(*A suivre*).

Frithjof SCHUON.

(1) Remarquons en passant que le qualificatif de « philosophe » — en un sens limitatif ou péjoratif — ne s'applique pas sans réserves à des esprits tels que Fârâbî et Avicenne, car ils furent largement des néoplatoniciens, malgré le caractère aristotélicien de leur discipline dialectique. Et notons à ce propos que le rôle du sage n'est pas — selon l'erreur radicale des Occidentaux — d'expliquer les choses à partir de zéro et de construire un système, mais premièrement de « voir » et deuxièmement de « faire voir », c'est-à-dire de fournir une clef, si bien qu'il est absurde de reprocher aux platoniciens de « construire » une théorie de la connaissance à partir d'une image du monde qui la présuppose déjà.

NOTES SUR L'ANTI-TEMPLARISME MAÇONNIQUE

II. — *Joseph de Maistre et le Mémoire au duc de Brunswick*

Les ouvrages sur la Franc-Maçonnerie se sont multipliés en ces dernières années. Cependant, il nous paraissait inopportun de rendre compte de la plupart de ces productions, de « valeur » très inégale, et dont beaucoup abordaient un sujet que, pour notre compte, nous avons toujours considéré comme « périlleux » : le problème des rapports entre l'Eglise catholique et la Maçonnerie, et, plus précisément, de la « levée » possible des excommunications pontificales, tout au moins à l'endroit de la Maçonnerie anglaise et de ses « correspondances » continentales. Les ouvrages, d'ailleurs fort intéressants, d'un non-Maçon, Me Alec Mellor, aurait-il pu frayer la voie à une sorte d'oubli tacite de ces condamnations ? Beaucoup le crurent, et d'autres avaient bien des raisons d'en douter (1). Mais, au moment où, à la suite du second concile du Vatican, certains résultats semblaient déjà obtenus, notamment dans les pays scandinaves, une décision de la Sacré Congrégation pour la Doctrine de la Foi (nouveau nom du Saint-Office), en date du 17 mars 1968, a ruiné ces espoirs.

Aujourd'hui, nous parlerons d'un ouvrage d'un tout autre genre : le tome II (*Le Monde maçonnique français et le Grand Orient de France au XVIIIe siècle*) de l'*Essai sur l'origine de la Franc-Maçonnerie et l'histoire du Grand Orient de France*, par Henry-Félix Marcy (2). Le compte rendu, très long et en ligne générale élogieux, du tome Ier de cette œuvre

(1) Citons, parmi ceux de ces derniers qui n'étaient pas eux-mêmes engagés dans la controverse, M. Serge Hutin. Dans son ouvrage *Les Francs-Maçons*, il ne se fait aucune illusion sur les chances de voir Rome abolir des condamnations qui remontent à plusieurs siècles.

(2) Editions du Foyer philosophique, Paris.

(qui restera inachevée du fait de la mort de son auteur) constitue le dernier écrit maçonnique de René Guénon (3).

H.-F. Marcy, qui fut membre du Conseil de l'Ordre (corps directeur des Loges bleues du Grand Orient), est le type même des « historiens maçonniques à mentalité profane », qui traitent la Maçonnerie comme tout autre institution humaine, sans jamais se demander s'il ne s'agirait pas de quelque chose dont la nature et aussi bien des aspects échapperaient aux limites étroites de la « méthode historique ». Ceci dit, l'ouvrage dont nous parlons contient une telle masse de faits et de dates, qu'il sera toujours utile de s'y référer, d'autant plus que l'auteur — chose méritoire de la part d'un Maçon moderne et rationaliste — n'oublie jamais l'origine opérative de l'Ordre, et ne nourrit aucune illusion et aucune tendresse à l'égard des « grands ancêtres » Anderson et Désaguliers.

Le premier chapitre du tome II (chapitre V de l'ouvrage) traite des origines du grade de Maître. Marcy pense que c'est Anderson, Désaguliers et leurs partisans (qu'il appelle le « parti clergyman ») (4) qui ont institué le grade de Maître et « inventé » la légende d'Hiram. Les raisons qu'il en donne sont peu convaincantes, et sa thèse s'évanouit dès lors qu'on veut bien se souvenir que la Maçonnerie n'est pas la seule organisation de son genre en Occident. L'historien Marcy aurait-il ignoré l'œuvre de son confrère allemand Eugen Lennhof ? L'ouvrage de ce dernier : *Les Sociétés Secrètes politiques au XIX*e *siècle* contient un chapitre intitulé « La couronne d'épines du Bon Cousin Christus ». En effet, chez les Carbonari, c'était la passion du Christ qui jouait le rôle de la légende d'Hiram. D'autre part, « dans le Compagnonnage médiéval, les cérémonies s'inspiraient à la fois des rites antiques de purification et des épisodes de la passion du Christ » : les 30 deniers de Judas, le coq de saint Pierre, la colonne de la flagellation, les

(3) Cf. *Etudes sur la F.-M.*, t. II, pp. 121-126.

(4) Il est assez déplaisant de trouver dans ce tome II quelques « piques » anticléricales qu'on ne rencontre pas dans le tome Ier. Protestants et catholiques se les partagent équitablement. Marcy n'aimait pas les Jésuites, ce qui était assurément son droit ; mais pourquoi traiter le prétendant Stuart de « bigot », parce qu'il se rendait au Collège de Clermont pour y suivre les fameux exercices de St-Ignace ? Le prétendant n'était pas Maçon ; et, si les pratiques des Jésuites lui plaisaient, pourquoi donc aurait-il dû s'en abstenir ?

fouets, la couronne d'épines, la croix, les clous, les 3 dés qui servirent aux légionnaires pour l'attribution de la robe sans couture, la lance du centurion, le calice où fut recueilli le sang divin, le saint suaire (5).

Il eût manqué à la Maçonnerie Opérative quelque chose d'essentiel si elle n'avait pas eu un « équivalent » symbolique de la passion du Christ : cet équivalent, c'était la légende d'Hiram, ou d'Amon (« version » particulière du mythe d'Osiris). Anderson et Désaguliers n'avaient rien à « créer » en cette matière. D'autre part, tous deux étaient pasteurs, donc chrétiens ; on doit croire que s'ils avaient voulu introduire dans la Maçonnerie un « drame » symbolisant la mort suivie de résurrection, ils n'auraient pas pensé à autre chose qu'au drame du Golgotha, — et surtout pas à une « légende » extra-scripturaire qu'ils auraient « inventée » de toute pièce.

Dans ce chapitre V, des détails intéressants sont donnés sur le silence des Opératifs touchant le personnage d'Hiram-Abif (à peu près inconnu dans les *Old Charges*), — et aussi sur les troubles qui agitèrent la Grande Loge de Londres à ses débuts. En effet, les Opératifs, nombreux encore et très mécontents des actes d'Anderson, tentèrent à plusieurs reprises de ressaisir la direction de l'Ordre. Ils s'étaient donné pour chef le duc de Wharton. Les novateurs, craignant l'accession de ce dernier à la Grande Maîtrise, intriguèrent pour que l'élection de 1722 n'eût pas lieu. Mais cette combinaison échoua, et Wharton devint Grand Maître. Une minorité refusa de le reconnaître ; les choses s'envenimèrent et il y eut menace de scission. Finalement un compromis fut trouvé : Wharton gardait la Grande Maîtrise avec les honneurs, mais Désaguliers recevait l'office de Député Grand Maître, avec la réalité du pouvoir (6). Wharton cependant ne devait pas profiter longtemps de sa victoire à la Pyrrhus. Il trouva le moyen de mécontenter même ses partisans, et son influence fut éphémère. Est-ce lui qui fonda à cette époque l'Ordre des Gormogons ? La chose est probable, sinon certaine (7).

5) Cf. Luc Benoist, *Le Compagnonnage et les Métiers*, pp. 60 sqq.

(6) Une gravure souvent reproduite représente le duc de Wharton, superbement emplumé, recevant des mains de Désaguliers le *Livre des Constitutions*, qui « consacrait » le triomphe des idées des novateurs.

(7) « Ruiné, passé au service de l'Espagne et converti au catholicisme, il mourut en 1731 au monastère franciscain de

***

Nous reviendrons plus loin sur le chapitre VI, qui traite du développement des hauts grades. Le chapitre VII est consacré aux Loges militaires (8), et le chapitre VIII aux Loges d'adoptions. Marcy fait d'abord justice de la confusion, propagée « par les adversaires de l'Ordre pour déconsidérer la Maçonnerie » entre les Loges d'adoptions et les sociétés bachiques : les Mopses, l'Ordre de la Félicité, les Chevaliers et Chevalières de l'Ancre, les Fendeurs et Fendeuses, etc. Il examine ensuite rapidement les très rares cas d'initiations féminines soupçonnés à l'époque « opérative » (à York) et attestés dans les débuts de la Maçonnerie spéculative (en Irlande). Un seul des *Old Charges* (sur cent que nous possédons) y fait allusion. C'est dire que de telles initiations ne se firent que par « accident ». La Maçonnerie anglaise spéculative a toujours exclu les femmes. En France, la Maçonnerie d'adoption, très répandue au XVIIIe siècle, fut une « annexe » soigneusement séparée de la Maçonnerie masculine, mais qui (Marcy, bien entendu, ne pouvait envisager une telle considération) n'en avait pas moins avec l'Ordre traditionnel une certaine « fraternité » (9). Les cérémonies d'initiations

Poblet où on l'avait transporté lors de sa dernière maladie » (p. 41, n. 1). Certains prétendent qu'il aurait été Grand Maître de la Maçonnerie française pendant un an.

(8) « A la fin du règne de Louis XVI, on trouve un régiment sur trois qui possède un atelier, parfois doublé d'un Chapitre (pour les Hauts Grades) ; dans certains corps, il y avait deux Loges distinctes » (p. 101). Le recrutement de ces ateliers était beaucoup moins spécialisé qu'on pourrait le croire. La Loge « L'Amitié à l'Epreuve, à l'Orient du régiment d'Orléans-Dragons »... a compté sur ses colonnes des officiers, des sous-officiers, des simples soldats, des nobles, un prêtre, des fonctionnaires, des marchands (p. 127). « Après 1792, toutes les Loges militaires paraissent avoir cessé leur activité... L'émigration d'un grand nombre d'officiers vida les cadres et avec... la réorganisation des régiments, la dispersion des Frères est telle qu'aucune Loge militaire du XVIIIe siècle n'a pu survivre à cette période » (p. 132). On ne devait en revoir que sous le Premier Empire.

(9) Ce qui rend particulièrement déplaisante l'action exercée sur le Rite Rectifié par les deux « prophétesses » de Willermoz (Gilberte-Rosalie Rochette et la chanoinesse de Vallière), c'est que ces deux somnambules n'avaient même pas avec l'Ordre le lien au moins « psychique » constitué par l'appartenance à la Maçonnerie d'adoption.

se déroulaient selon un rituel et un symbolisme n'ayant aucun rapport avec ceux des Loges masculines... « La Maçonnerie féminine n'a jamais eu d'organisation indépendante... L'existence d'un atelier féminin dépend entièrement à cette époque de la volonté d'une Loge masculine dont le Vénérable peut convoquer ou non les Sœurs à qui il est interdit de se réunir autrement que sous sa direction »... La Grande Maîtresse des Loges d'adoption possédait « un titre et rien de plus... Celle qui en était revêtue était reçue avec des honneurs semblables à ceux réservés au Grand Maître, mais là s'arrêtait l'analogie ». Marcy reconnaît cependant l'influence très réelle exercée par la Maçonnerie d'adoption qui contribua puissamment à rendre l'Ordre sympathique aux profanes. Il rappelle que les deux meilleures amies de Marie-Antoinette, la princesse de Lamballe et la comtesse de Polignac, étaient des dignitaires de la Maçonnerie d'adoption (10).

***

Le chapitre IX raconte la fondation, en 1773, du Grand Orient de France, qui prit en somme la succession de la première Grande Loge de France, déconsidérée par l'omnipotence des Maîtres de Loges parisiens et par les troubles que provoquèrent les substituts du Grand Maître, le comte de Clermont (11). Le chapitre X (le plus long du volume) expose l'histoire compliquée du Grand Orient de 1773 à 1799. Nous ne nous arrêterons pas sur cette partie, abondante en renseignements ; un index des noms propres aurait été bien utile... Nous reviendrons maintenant sur le chapitre VI.

(10) On sait que la princesse de Lamballe fut une des premières victimes des massacres de Septembre. Martyre de cette vertu essentiellement « chevaleresque » : la fidélité, elle préféra se laisser déchirer par une populace ivre de sang plutôt que de maudire les noms du roi et de la reine.

(11) La période qui précède cette fondation est très confuse. Certains l'ont appelée la « période d'autonomie illimitée des Loges ». Cette autonomie a favorisé en France le pullulement des hauts grades. Dans cette forêt dont beaucoup d'arbres n'ont pas survécus, certains organismes trouvèrent un milieu favorable pour se développer à l'abri de la curiosité des historiens modernes. Ce n'est pas pour rien que le Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, origine du Rite Ecossais Ancien et Accepté, semble avoir pris naissance vers cette époque.

H.-F. Marcy était un adversaire déterminé des hauts grades, ce qui n'est pas rare au Grand Orient de France, mais c'était un adversaire des plus intelligents. Et il a trouvé piquant de baser toute son argumentation anti-chevaleresque et anti-templière sur les idées de ce Joseph de Maistre que nous avons vu récemment, non sans quelque surprise, présenté comme un partisan de la Maçonnerie chevaleresque et même — pourquoi pas ? — de la Maçonnerie templière.

Rappelons quelques points d'histoire, d'après Marcy.

« Le baron de Hundt, initié à Francfort-sur-le-Main en 1742, a fondé une Loge sur une de ses terres, en Lusace. Hundt est à Paris en 1754 et reçoit les hauts grades du Chapitre de Clermont (12). Il retourne en Allemagne et, dès 1755, une Loge de Dresde introduit dans son rituel le système templier, se proclame Grande Loge, prêche une réforme qui aboutit à l'Ordre de la Stricte Observance que Hundt propage dans le Saint-Empire Romain-Germanique » (p. 270). Le succès de Hundt fut grand... trop grand. La Stricte Observance avait pour but de restaurer l'Ordre du Temple et de recouvrer ses trésors ; elle avait pour chefs des Supérieurs Inconnus. Beaucoup de ces membres prirent tout cela à la lettre, — comme les « souffleurs » de cette époque prenaient à la lettre le symbolisme alchimique de la transmutation des métaux vils en or. Hundt semble avoir été rapidement « débordé ». Des « imposteurs » (Gugomos, Starck, Schrœpfer) intervinrent. Hundt, sommé de « montrer » un Supérieur Inconnu, envoya auprès du prétendant Stuart, Charles-Edouard, lequel se récusa. Des convents successifs avaient confié la Grande Maîtrise de l'Ordre à deux ducs Ferdinand de Brunswick-Lunebourg, le père puis le fils, le fils étant absolument digne du père pour l'incompétence... et pour les prétentions (13). Cependant la Stricte Observance s'était

(12) Le Chapitre de Clermont, qui tire probablement son nom du comte de Clermont, Grand Maître de la Maçonnerie française (et non pas du collège de Clermont des Jésuites) a donné naissance au Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, que nous venons de mentionner dans la note précédente.

(13) Le fils, qui présida le Convent de Wilhelmsbad, était le type même de ces hauts dignitaires, « décorés de tous les honneurs », dont Guénon a dit sans ménagements ce qu'il faut

répandue en Europe, et notamment en France. Strasbourg en 1774 devenait le siège d'un Directoire écossais, sorte de Grande Loge Provinciale de la Stricte Observance. Cette dernière « établit à Lyon, toujours en 1774, un Directoire pour la province d'Auvergne, lequel constitua la même année la Loge « La Bienfaisance »... En 1778, avec Joseph de Maistre et 15 autres Frères, sera formée à Chambéry la Loge « La Sincérité » (p. 273).

« Le duc de Brunswick veut réformer le régime de la Stricte Observance et demande la réunion de Convents nationaux. A Lyon, Willermoz réunit sous sa présidence le Convent des Gaules. Le Convent rejette l'ascendance templière, et nécessairement établit un nouveau rituel qui aboutit à la création du Régime Ecossais Rectifié avec 6 grades : 3 symboliques (Apprenti, Compagnon, Maître) et 3 supérieurs (Ecossais de Saint-André, Ecuyer, Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte) (14). Dans Lyon, l'île d'affaires où la richesse n'étouffe pas les ardeurs du mysticisme, c'est, dans ce Convent des Gaules, le triomphe ésotérique (*sic*), fortement teinté de Christianisme. Cela n'est pas pour effrayer les Allemands, car, en 1782, au Convent Général de la Stricte Observance à Wilhelmsbad, il est déclaré que les Maçons n'étaient pas les successeurs des Templiers et, avec le templarisme, est rejeté le mythe des Supérieurs Inconnus : le Régime Ecossais Rectifié est adopté (15) (pp 282-283).

(*A suivre*)

Denys ROMAN.

penser à propos des grades et des dignités qu'ils ont reçus virtuellement. (Cf. l'avant-propos du *Règne de la Quantité*). — D'après Paul Vulliaud, l'« Eminent Grand Maître » aurait jeté au panier sans le lire le *Mémoire* de Joseph de Maistre. Nous préférons, pour notre compte, penser que Brunswick aura tout de même tenté de lire le fameux *Mémoire*, mais qu'il l'aura jugé dénué d'intérêt. Ce qui n'est pas l'avis de H.-F. Marcy, ni de quelques autres...

(14) La Stricte Observance conférait les 7 grades suivants : Apprenti, Compagnon, Maître, Maître Ecossais, Novice, *Templier*, Chevalier Profès, ce dernier divisé en plusieurs classes. La suppression du grade de Templier par Willermoz est donc flagrante.

(15) On nous a reproché d'avoir « tout simplement confondu

NOTES SUR L'ANTI-TEMPLARISME MAÇONNIQUE

Errata de la première partie de cet article de M. Denys Roman publiée dans le n° double 409-410 (sept. à déc. 1968) :

P. 219 § 2, l. 4, lire *étant* au lieu de *était*.

P. 220 note (4), l. 4. Toute une ligne a été sautée. Il faut lire : *A propos des ravages qu'exerça le modernisme au début de notre siècle dans l'Église de France.*

P. 221, note (6), l. 3, lire *faisant* et non *faisait*.

P. 222, note (8), l. 1, lire *Mirville* et non *Murville*.

P. 229, § 2, l. 9, lire *suffragant* et non *suffrageant*.

P. 231, note (26) 1re ligne de la page 231, lire *arma* et non *arme*.

---

le Convent de Lyon avec celui de Wilhelmsbad ». C'est exagérer tout de même notre insuffisance. Nous avons lu René Guénon, et nous connaissions l'existence des deux Convents distincts bien avant qu'il ait écrit que le grade de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte « fut institué au Convent de Lyon en 1778 sous l'inspiration de Willermoz et définitivement adopté à celui de Wilhelmsbad en 1782 ». (Cf. *Etudes sur la F.-M.*, t. I, p. 122). Guénon avait apporté cette précision pour répondre à un occultiste qui prétendait que le grade en question « comptait 6 siècles d'existence », c'est-à-dire remontait aux Templiers ; la vérité, c'est qu'il fut créé de toutes pièces par Willermoz, et cela justement pour remplacer le grade de Templier de la Stricte Observance.

LES PIERRES PRÉCIEUSES EN AMÉRIQUE CENTRALE

A propos de la pierre chez les peuples précolombiens (1), les pierres précieuses n'ont pas été évoquées. Or, il s'agit là d'une catégorie de pierres assez particulière, mais qui paraît spécialement destinée à enrichir le symbolisme traditionnel. Il se trouve que les peuples d'Amérique centrale tinrent les joyaux en grande faveur.

Le Chilam Balam de Chumayel (2) affirme en effet que la pierre précieuse est le symbole des dieux, et dans le Popol Vuh, Gukup Cacix, qui semble être un usurpateur de type luciférien, présente ainsi ses prétentions au gouvernement des hommes : « Je serai leur soleil, je serai leur clarté, je serai aussi la lune, parce que mes yeux sont comme des émeraudes, et mes dents resplendissent comme des pierres précieuses, mon nez répand de la lumière à grande distance comme la lune, et ma maison aussi resplendit. » Et effectivement, dans d'innombrables figurations d'Ahau (symbole du dieu solaire) à Copàn, le nez est représenté par un glyphe du rayon solaire, les dents et les yeux par des émeraudes, par des perles, par le signe *kin* (soleil), ou par une demi-lune.

Les livres de Chilam Balam vont même plus loin : selon eux, les dieux sont détachés de la « grande Pierre de la Grâce » dont ils répandent la lumière sur le monde. « Celui qui est la Divinité et le Pouvoir sculpta la Pierre de la Grâce, d'où naquirent les autres Grâces, détachées de cette même Pierre. »

Les anciens Mixtèques vénéraient déjà un joyau d'une grande importance, qui n'est pas sans rappeler celui dont parle Wolfram d'Eschenbach dans sa lé-

(1) Voir : « La Pierre et la Caverne chez les peuples précolombiens », in « Et. Trad. », nos 406, 407, 408.

(2) Recueil de traditions et de prophéties maya mises par écrit peu après la conquête.

gende du Graal. Le sanctuaire principal de cette peuplade se trouvait à Achiutla, la cité sacrée. C'était là que vivait le grand-prêtre, dont la dignité était héréditaire. Dans le sanctuaire, il y avait une grosse émeraude, à laquelle on donnait le nom de « Cœur du Peuple ». Il n'est pas dit qu'elle était tombée du ciel, mais son origine céleste est probable. Le pontife suprême était chargé de faire connaître les oracles que lui dictait la divinité. Cette pierre était remarquable pour deux raisons : d'abord parce qu'elle figurait le Cœur du Monde, donc le réceptacle de la Présence divine au sein de l'univers ; en second lieu parce que des oracles lui étaient liés, de sorte qu'elle évoquait à la fois le symbolisme de la coupe, telle que le Graal, et celui de la « pierre parlante », telle que le « *lapsit exillis* » (3).

Mais la pierre que, de très loin, les peuples d'Amérique considéraient comme la plus précieuse était le jade, et cette prédilection les rapproche d'une manière frappante des peuples d'Extrême-Orient (4). Ensuite venaient quelques-uns de ses substituts, comme la jadéite, la turquoise, le cristal de roche, l'agate, l'opale, la serpentine, l'améthyste, l'ambre (5).

Les Olmèques semblent avoir été les premiers Indiens à utiliser le jade, pour lequel ils marquaient déjà une grande préférence. Sans se servir d'instruments de métal, ils fabriquaient la plupart de leurs ornements à l'aide de cette pierre fort dure, ce qui laisse à penser qu'ils lui attribuaient une haute valeur symbolique. Le site de La Venta, au sud-est de Vera-Cruz, a livré notamment une grande quantité d'objets en

(3) Dans la civilisation maya-quiché, la pierre précieuse symbolise l'esprit ou le cœur, divin et humain, et selon le *Popol Vuh*, la Divinité principale est nommé le « Cœur du Ciel » ; elle est figurée par la position du soleil au zénith, ses différentes hypostases étant représentées par diverses autres positions de cet astre : « C'est ainsi que le Ciel existait et aussi le Cœur du Ciel, dont le nom était Cabaguil ».

(4) Cf. à ce sujet : P. Grison, « Notes sur le Jade », dans le n° 382 des « Etudes Traditionnelles ».

(5) A ces pierres se rattachent aussi certaines résines odoriférantes. Dans le *Popol Vuh*, le copal produit une gomme qui est substituée au cœur et au sang de la déesse Ixquic. Le Chilam Balam de Chumayel dit que l'encens est « la résine du ciel », et que « son odeur est attirée vers le milieu du ciel ». Il compare l'écorce du copal au « vêtement de Dieu ».

jade, en particulier des haches et des statuettes (6). Il s'agit d'un jade vert-bleuté, façonné et poli d'une manière remarquable, apparemment avec une grande aisance. On trouve également, taillé dans un jade vert foncé, vert-olive ou bleu pâle, de nombreux objets rituels, tels que de petits bateaux, un poisson du genre de la raie, des ciseaux (*celts*), de grands disques, des plaques concaves, sans compter des milliers de perles de collier, représentant des animaux et des fleurs (7). Les jades funéraires sont parfois décorés à l'aide d'un rouge minéral brillant. Il semble que la plupart des objets sacrés aient été faits de cette matière, qui devait être considérée, en raison de son aspect de lumière et d'eau cristallisée, comme un réceptacle privilégié des Influences spirituelles. Le fait qu'elle ait également constitué de très nombreux bijoux montre que sa présence, de par son caractère céleste, était regardée comme bénéfique.

Les masques, qui servaient à conférer à ceux qui les portaient, statues de pierre ou personnages défunts, un caractère surnaturel et presque divin, étaient surtout en jade, ou en une pierre verte de moindre valeur. Les plus beaux d'entre eux proviennent de Teotihuacan.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment (8), le jade figure à l'origine même du plus célèbre des héros toltèques, Topiltzin Quetzalcoatl : sa mère se serait trouvée enceinte après avoir avalé un morceau de jade bleu-vert. Le jade joue ici le rôle de l'Esprit fécondant, le rôle du Ciel qui illumine la Terre.

(6) Selon R. Girard (« Le Popol Vuh, histoire culturelle des Maya--Quichés »), chez les Chortis, qui sont des descendants des Mayas, la hache de pierre polie est le symbole de la foudre, tandis que le tambour est celui du tonnerre, et l'épée de bois, celui de l'éclair. Foudre, tonnerre et éclair forment la triple manifestation du Cœur du Ciel. La hache de jade est donc à rapprocher de la « pierre de foudre », et l'on se rappelera que, selon la tradition chinoise, le jade est parfois considéré comme une production de la foudre.

(7) Ces disques et ces plaques concaves sont peut-être apparentés aux *pi* et aux *t'song*. Chacune des perles figurant un monde, on comprend qu'elle ait été ciselée sous l'aspect d'un animal, et surtout d'une fleur puisque l'éclosion d'une fleur évoque la manifestation de l'univers. Le poisson est, chez les Mayas, un symbole du dieu du maïs, qui porte parfois une coiffure pisciforme.

(8) Cf. « Topiltzin Quetzalcoatl », in « Etudes Traditionnelles », nº 401.

Quant aux Aztèques, ils mirent cette pierre plus haut encore que n'avaient fait leurs prédécesseurs.

A ce sujet, il est au moins curieux de constater que, depuis la conquête espagnole, on n'a pas trouvé de jade dans le sous-sol mexicain, alors que les Aztèques en avaient extrait de grandes quantités (9). Il faut dire que ces derniers avaient un talent particulier pour découvrir la pierre sacrée. Ils décelaient sa présence en se tenant, par un matin brumeux, sur une hauteur, et en observant les vapeurs qui s'élevaient des rochers. Lorsqu'une vapeur déterminée montait de la pierre, c'est que celle-ci avait un cœur de jade. Cette vapeur établissait un lien, selon un axe vertical, entre ces deux figures du Cœur du Monde, le jade et le soleil.

Aux yeux des Aztèques, le jade valait beaucoup plus que l'or. Il était surtout prisé de la classe sacerdotale, et de la noblesse. Les lois aztèques exigeaient qu'on lapidât quiconque en avait volé, « parce qu'aucun homme de condition inférieure ne devait posséder de jade ». Cet emblème de la divinité ne pouvait être porté que par ceux qui étaient censés être en contact avec celle-ci, et détenir une délégation de son pouvoir (10). Clavigero note à ce sujet : « Les pendentifs et les bijoux des pauvres étaient faits de coquillages et de certaines pierres de peu de valeur, mais les riches se paraient de perles, de jades, d'améthystes, et d'autres pierres précieuses, souvent serties d'or. »

Lorsqu'un personnage de haut rang mourait, une perle de jade était placée dans sa bouche au moment de l'ensevelissement. Torquemada commente cet usage : « On dit que cette perle de jade doit rempla-

(9) Cet épuisement des gisements est comparable à celui qui se produisit en Chine lors de l'avènement de la dynastie illégitime des T'sing (P. Grison, « Notes sur le jade »).

(10) C'est pourquoi, en Chine, les insignes royaux, sceaux, sceptres, étaient faits de jade. Quant aux souverains aztèques, ils ceignaient un diadème de turquoises. Les nobles portaient souvent un bouton de jade rond pour tenir la courroie de leur sandale, une grosse perle de jade au ruban qui pendait de leur poignet, une perle de jade sertie d'or à la lèvre inférieure, un bijou de jade à la narine, un collier de pierres comportant des jades, des bracelets de turquoises. Cortès remit à Charles-Quint un splendide collier, qui se composait de 163 perles de jade, 132 d'autres pierres, 27 d'or, et quatre grands pendentifs de pierres précieuses enchâssés d'or.

cer le cœur ». Cette remarque est significative, et elle fait penser au nom donné à l'émeraude des Mixtèques. Mais, plus encore que le cœur lui-même, le jade symbolise l'Esprit qui réside dans le cœur, qui vivifie les êtres, et constitue leur essence véritable. La couleur verte de cette pierre est celle de la vie végétale, qui est elle-même régie par la Puissance divine, et est prise comme emblème de la vie spirituelle (11).

Chez les Mayas, le jade était également fort apprécié, et était réservé aux mêmes usages que chez les Aztèques. Le symbole de l'eau était un grain de jade, parce que l'eau et le jade étaient, chacun dans leur ordre, précieux et fertilisants. Comme ils firent de la pierre, les Mayas travaillèrent le jade d'une manière merveilleuse, à l'aide d'instruments de bois et de sable de quartz, et de robustes forets tubulaires. Ils recouvrirent souvent le jade d'une poudre rouge, tirée du cinabre (12).

Le livre de Chumayel raconte la légende de la découverte du maïs dans un langage allégorique assez obscur, mais où le symbole du maïs, nourriture d'immortalité, et celui du jade, figure de la Substance divine, sont intimement liés « Trois, sept huit mille était la création du monde quand naquit celui qui était caché à l'intérieur de la pierre, dissimulé dans la nuit » et « quand se produisit la première Pierre de la Grâce, de la première Grâce infinie... Il n'avait pas encore reçu son rang divin. Alors, il resta seul dans la Grâce. Alors il fut pulvérisé. Il eut ses longues boucles de cheveux... Il prit sa divinité en naissant... »

La « précieuse Pierre de la Grâce », symbole de la Divinité, est ici figurée par le jade, qui, dans l'écriture maya, est représenté par l'épi de maïs non encore mûr. L'épi vert demeure caché, tel le jade précieux dans la roche (13). Lorsque celle-ci se fend, le maïs

(11) En maya, *yax*, vert, ne désigne pas seulement la couleur, mais aussi la préciosité, la qualité primordiale, la perfection. Chez les Aztèques, le vert était la couleur royale, celle notamment, de la coiffure en plumes de *quetzal*.

(12) Cette présence du cinabre ne décèle-t-elle pas quelque connaissance d'ordre alchimique parmi les peuples d'Amérique ? En ce cas, le jade n'est-il pas comme une image de la pierre philosophale ?

(13) « Le jade dans le rocher » évoque d'une certaine manière l'« Ether dans le cœur », ou encore « le trésor dans la caverne ».

Dans une autre partie du livre de Chilam Balam de Chu-

naît et devient divin. Si le jade est assimilé au maïs, s'il est également regardé comme un symbole divin, c'est que tous deux sont des supports d'influences spirituelles, l'un en tant que Maison de Dieu, l'autre en tant qu'aliment sacré. Il est significatif que, dans un passage du livre de Chumayel, les idées chrétiennes aient conduit à identifier le Christ, Pain de Vie, au dieu du maïs, et donc à la « Pierre de la Grâce ».

Jean-Louis GRISON

---

mayel, « le langage de Zuyua », on peut lire : « Le cœur de Ku Citbil, « Seigneur-Déité », est la pierre *kan*, le maïs, la pierre précieuse ». Or, *kan* est le nom de certaines perles de coquillage rouge, que les Mayas tinrent également en haute estime, et que les grains de maïs pouvaient rappeler.

NOTES DIVERSES

A propos de l'Hésychasme.

Dans nos articles de l'an dernier intitulés *Mise au point* (p. 151) et *Etudes et Documents d'Hésychasme* (p. 154) (1), nous avons signalé que les données dont nous disposions concernant l'hésychasme slavo-roumain laissaient voir quelques traits de parenté avec les initiations occidentales du type compagnonnique. Or, nous venons de trouver un autre document, un peu plus ancien, mais toujours de ce siècle, et encore du côté slave, qui justifie ce rapprochement, tout en offrant en fait des aperçus sur d'autres modalités initiatiques du christianisme oriental que celles de l'hésychasme connu. Il s'agit d'un passage du livre de Ferdinand Ossendowski appelé *De la présidence à la prison* (Plon, 1926), chap. XXVIII : « Maniaques et mystiques », pp. 272-275 ; nous le reproduisons in extenso. — Il faut savoir seulement au préalable que les faits racontés se passent en 1907 et en Sibérie, à l'intérieur d'une des prisons dans lesquelles l'auteur avait été successivement détenu à l'époque (cela en raison d'une condamnation pour tentative de gouvernement révolutionnaire lors des désordres qui se produisirent dans les régions extrême-orientales de l'empire tsariste, à la suite de la guerre russo-japonaise de 1904-1905).

« ...Michel Nikoloff, avait été condamné à deux ans de prison pour vagabondages. Il avait l'habitude de changer continuellement de papiers d'identité. Grand de taille, maigre, il marchait courbé et semblait toujours perdu en ses rêveries. Dans son visage émacié, on remarquait surtout ses grands yeux noirs et pensifs. Il parlait lentement, d'une voix de basse pro-

(1) N° triple 406, 407, 408 de mars à août 1968.

fonde et jamais ne souriait. Ce sage menait une existence tranquille, sans chercher à attirer l'attention, ni à gêner personne.

« On se demande pourquoi la loi condamnait à la prison des hommes comme Nikoloff, type fréquent en Russie, où les immenses steppes, le mélange de sang mongol, et le mécontentement provoqué par les conditions matérielles de l'existence se combinaient pour créer dans le peuple une sorte de déviation psychique qui se manifestait par des habitudes nomades. Comme la gendarmerie n'autorisait jamais ces voyages trop fréquents sans quelque raison acceptable, ces modernes errants, obligés de changer de nom, prenaient les papiers d'un camarade mort. Ils vivaient comme les oiseaux, picorant partout où ils pouvaient. Les paysans les appelaient « les passants », et jamais ne leur refusaient l'hospitalité. En retour, les chemineaux rendaient de petits services à leurs hôtes ; les uns étaient tailleurs, d'autres cordonniers ou sorciers. Ceux-ci prétendaient guérir toutes les maladies à l'aide de formules d'incantations ou d'herbes magiques, héritage des Bohémiens.

« Je surpris un jour une conversation entre Nikoloff et deux autres détenus. J'étais au lavabo quand ils entrèrent, et ils continuèrent à causer sans remarquer ma présence.

— Toutes les prières ne montent pas jusqu'à Dieu... disait Nikoloff.

« Il alluma la bougie de la lanterne suspendue au milieu du plafond, et continua d'une voix grave:

— S'il vous est difficile de prier, vos pensées ne peuvent pas suivre de près le sens des paroles, et vous les récitez sans les comprendre. Ces prières-là ne valent rien : elles sont interceptées avant d'arriver au ciel par le démon qui, aidé de ses légions noires, nous guette partout, même à l'église. Il faut apprendre à prier. La prière doit avoir assez de force pour que chaque mot vous brûle jusqu'au fond du cœur. Ce n'est pas seulement du bout des lèvres, mais de toutes les fibres de votre corps, de toutes les gouttes de votre sang qu'elle doit jaillir vers Dieu. Nous sommes les seuls à savoir... les seuls. Je veux bien vous apprendre, mais vous garderez le secret !

« A ce moment, il m'aperçut, s'approcha de moi et me dit à voix basse :

— Starosta, vous savez bien combien souffrent ceux qui sont ici. Tout ce qu'on pourra faire pour les consoler sera agréable à Dieu. Ne vous étonnez pas de ce que vous allez voir et n'en parlez à personne.

— C'est entendu, répondis-je.

« Nikoloff tira de sa poitrine un crucifix de bronze attaché à une petite chaîne, le suspendit au mur, et, se signant plusieurs fois, s'agenouilla, jusqu'à toucher du front le plancher, se releva et répéta à plusieurs reprises les mêmes mouvements de plus en plus vite. Chaque fois, il murmurait la même imploration :

— Jésus, ayez pitié de nous !

« Les deux autres prisonniers restaient immobiles comme des statues, les yeux rivés sur leur compagnon, et leurs lèvres remuaient sans laisser échapper un son. Le visage de Nikoloff devenait plus pâle encore, sa bouche était ouverte, sa respiration sifflante et ses yeux plus grands que jamais. Il se redressa d'un bond, courut au milieu de la pièce et, tout en répétant continuellement les mêmes mots, commença à décrire des cercles qui se resserraient de plus en plus. Il tourna bientôt sur place avec une telle rapidité qu'à la faible lueur de la lanterne, je voyais deux visages et quatre mains. Il accéléra encore sa vitesse jusqu'à n'être plus qu'une ombre presque transparente et finit par se fondre dans l'obscurité, la bougie s'était éteinte au souffle de son mouvement vertigineux. Une seconde plus tard, j'entendis un bruit de corps qui tombait sur le plancher. Je criai aux prisonniers de rallumer la lampe, tandis que je m'empressais de porter secours à Nikoloff, qui était étendu sans connaissance.

« Il avait les yeux grands ouverts et fixes, sa bouche écumait, sa poitrine se soulevait avec un râle, et il répétait sans cesse d'une voix rauque et presque imperceptible :

— Jésus, ayez pitié de nous !

« Ce fut seulement quelques minutes après qu'assis sur le banc, palpitant encore, il put reprendre ses exhortations :

— C'est ainsi qu'il faut prier ! Alors, vous entendrez vos prières tomber aux pieds du Créateur comme le bruissement de fleurs parfumées... Cela, nous le savons, mais pendant le jour, dans l'agitation de la vie bruyante parmi les profanes, il est impossible de prier de cette manière. C'est pourquoi nous fuyons les hommes, nous nous cachons la nuit dans des maisons solitaires, ou chez ceux qui ont reçu la lumière, et nous prions.

« Je compris à ce moment pourquoi cet homme paraissait si mystérieux à tous ceux qui l'approchaient. Il appartenait à une secte dont les adeptes étaient connu dans l'Eglise orthodoxe sous le nom de « tourneurs ». Venus autrefois de Byzance, ils avaient probablement la même origine que les derviches tourneurs de l'Islam que j'ai rencontrés en Crimée, en Turquie d'Asie, à Trébizonde et en Perse dans les mosquées situées entre Recht et Téhéran. »

Chose remarquable, dans ce texte d'un écrivain très peu préparé pour les questions spirituelles, tous les détails descriptifs donnés ont une signification initiatique. On aura relevé tout d'abord l'épithète de « passants » donnée à ces artisans gyrovagues, et le rapprochement fait avec les Bohémiens, points auxquels Guénon a touché à différentes reprises (1). La technique décrite de « la prière de Jésus » est indubitablement de caractère initiatique : elle apparaît aussi comme une donnée de science spirituelle transmise ésotériquement, car Nikoloff précise : « Nous sommes *les seuls à savoir... les seuls*. Je veux bien vous apprendre, mais *vous garderez le secret* ». Aussi, à propos de la pratique respective de la prière qui se fait surtout « la nuit, dans des maisons solitaires », il est ajouté « ou chez *ceux qui ont reçu la lumière* », ce qui vise ceux qui possèdent déjà un degré de connaissance effective dans cet ordre initiatique et servent, de ce fait, de guides et de supports.

L'appartenance de l'homme dont il est parlé, à ce qu'Ossendowski appelle la « secte » des « tourneurs »

(1) Voir notamment dans *Etudes sur la Franc-Maçonnerie et le Compagnonnage*, tome I, *Le Compagnonnage et les Bohémiens*, p. 35 et *A propos des Pèlerinages*, p. 52.

du monde orthodoxe est évidente ; aussi l'apparentement établi avec les derviches tourneurs de l'Islam, que l'auteur avait eu l'occasion de voir en différentes contrées de Russie et de l'Asie, et qui, de leur côté, sont sûrement des initiés, est également valable.

Il reste à constater aussi que cette voie initiatique du fait de la technique d'ordre moteur qui la caractérise sous le rapport de l'invocation, apparaît comme assez différenciée de la voie hésychaste proprement dite dont le nom même met en avant l'idée de « quiétude » (1). Et cependant le moyen du travail spirituel est là encore la « Prière de Jésus ». Du reste, comme il est normal, à part les notions générales et préliminaires offertes par les écrits hésychastes connus, on ne sait pas grand-chose à l'extérieur sur les modalités techniques plus intimes de l'Hésychasme, de sorte qu'on doit toujours réserver des possibilités plus ou moins surprenantes, et ceci d'autant plus que toutes les méthodes initiatiques, quels que soient leurs caractères distinctifs au premier abord, convergent finalement vers un même but qui coincide lui-même nécessairement avec la Grande Paix.

***

On aura remarqué dans les paroles de Nikoloff un détail inédit concernant le processus opératif de la Prière : les invocations véritables « montent » vers le ciel pour y « tomber aux pieds du Créateur comme le bruissement de fleurs parfumées ». Il n'y a pas là, pensons-nous, une simple image littéraire. Au sujet des modalités que prennent les prières dans leur ascension vers le Seigneur, on trouve des données comparables, bien que sous des formes spécifiquement différentes, dans les enseignements spirituels d'autres formes traditionnelles. Pour ce qui concerne le côté islamique, nous pourrions en reparler à l'occasion précisément d'une présentation de textes sur « l'ascension des œuvres spirituelles » ; cette fois-ci, à titre illustratif, nous traduisons seulement ce passage d'Ibn Arabî :

(1) Selon certains le terme *hésychia* se rattacherait même plus exactement à *hésthai* = « être assis ».

« Une femme vint à la séance du Cheikh de notre cheikh Abderrazzâq (celui-ci alors jeune) et lui dit : « J'ai vu hier en songe un homme de tes compagnons qui venait de faire une prière (*çalât*) ; or cette prière constitua une forme (*çurâh*) qui se mit à monter — et moi je la regardais — jusqu'à ce qu'elle arriva au Trône divin (*al-Arch*), où elle devint un de ceux (anges) qui font des rondes rituelles autour du Trône (1). Le Cheikh s'exclama: « Prière faite vraiment avec l'esprit », et il se dit en soi: « Cette prière ne peut être à un autre de mes compagnons qu'Abderrazzâq ». Ensuite il demanda à la femme : « Saurais-tu reconnaître la personne de mes compagnons dont il s'agit ? » Elle répondit aussitôt : « Oui, c'est celui-là ! » et elle désigna Abderrazzâq auquel venait de penser le Cheikh. Celui-ci déclara : « Tu as dit vrai », et prit ce songe comme un message de bonne nouvelle » (*mubachchirah*) » (2) (*Futûhât*, IV, ch. 558 - *Hadratu-l-Wahb*).

Cette référence islamique nous aide à dire un mot sur la technique « tournoyante » rapportée dans le document d'Ossendowski. Il faut distinguer dans celle-ci deux phases : l'une est celle de tourner autour d'un axe extérieur à soi, l'autre, qui lui fait suite, est de tourner autour de soi-même. La première correspond en somme aux tournées rituelles autour d'un centre de pèlerinage (3) ; sa relation avec les tournées spirituelles autour du Trône est confirmée par le fait que les circumambulations terrestres à la Kaabah sont dites être elles-mêmes à l'image des tournées transcendantes que font les anges autour du

(1) Il y a des anges qui proviennent, au sens strictement ontologique, des incantations des adorateurs.

(2) Les *mubachchirât* constituent la portion restée accessible de la Fonction Prophétique (*maqâmu-n-Nubûwah*) après la fermeture cyclique opérée par le Sceau de la Prophétie. De tels messages peuvent être reçus ainsi dans un songe personnel ou par le songe d'un autre.

(3) En outre, il eut été intéressant de savoir si le « sens » des rotations faites par Nikoloff était « solaire » comme il est probable — ayant donc le centre à sa droite — ou au contraire « polaire » — ayant alors le centre à sa gauche — comme dans les tournées à la Kaabah (Cf. R. Guénon : *Symboles Fondamentaux de la Science sacrée*, ch. XXXV : *Les Portes solsticiales*, p. 241, n. 1).

Trône seigneurial. Dans la deuxième phase l'être tourne sur soi-même, autrement dit autour d'un axe intérieur qui s'identifie d'ailleurs avec l'Axe du Monde. Cet axe n'est que la projection verticale du Soi Universel dans l'être individuel, et le mouvement rotatif autour de lui équivaut à une approche et à une prise de conscience, de plus en plus effectives, de Soi-même. A l'arrêt qui survient et qui apparaît comme une sorte de passage à la limite de ce mouvement accéléré devrait correspondre dans l'ordre intuitif une illumination jaillie du Soleil intelligible dont le rayon fulgurant suit exactement la voie axiale de l'être ; s'il y a alors chez le « tourneur » une perte de conscience totale, il y a « extinction », état dont la durée varie selon les cas et les moments.

L'œuvre de Guénon en Orient.

Nous sommes au courant depuis plusieurs années des progrès que fait la connaissance de l'œuvre de René Guénon dans les milieux intellectuels, et plus spécialement universitaires, du monde indo-pakistanais (1). Il est temps, pensons-nous, de prendre acte à ce sujet, dans une chronique, de quelques faits caractéristiques.

M. Mohammad Hassan Askari, Professeur de littérature anglaise à Islamic Collège (Université de Ka-

(1) Notons aussi, puisque l'occasion se présente, que, pour ce qui est du milieu intellectuel égyptien, on tient également quelques faits du même ordre. Le Dr. Abdel-Halim Mahmûd, Professeur à *Ulûm ed-Dîn* de l'Université Al-Azhar (Le Caire) a publié, il y a déjà une dizaine d'années environ, une brochure sur Guénon en arabe (portant en annexe des fragments traduits des œuvres du maître) intitulée : *Al-Faylasûfu-l-muslimu René Guénon aw Abdel-Wâhid Yahya.* L'ouvrage (qui s'appuie, pour la partie de biographie intellectuelle, sur nos articles de 1951 et 1953 concernant Guénon) est dédié au Cheikh Mohammad al-Mahdi Mahmûd, Professeur à Al-Azhar. Le Dr. Abdel Halîm, auteur de travaux en arabe sur le Soufisme, est connu en France par son travail sur Al-Mohâsibî (Geuthner, 1940).

En outre, pour ce qui est du côté égyptien, nous sommes au courant d'une thèse sur René Guénon et l'Islam que devait soutenir en Sorbonne un étudiant du Caire.

rachi), qui, dans les années précédentes, a publié en anglais un article sur Guénon et sa vie, vient de rédiger en ourdou (langue officielle du Pakistan) deux brochures :

1. Un répertoire d'environ 200 erreurs que commettent les gens d'esprit moderne à l'égard des doctrines et des réalités traditionnelles ;

2. Une courte histoire du développement de la mentalité moderne.

L'auteur a présenté l'année dernière ces travaux au Mufti Mohammad Chafî', Recteur de la *Dâru-l-Ulùm* de Karachi qui, les trouvant fort bien venus, en a inscrit l'étude dans le programme de l'année universitaire 1968-1969. Pendant les trois mois du dernier automne, le Prof. Mohammad Taqî (le propre fils du Recteur) qui avait reçu la charge de ce développement, a pris les textes respectifs comme base d'un cours, très suivi du reste, qui se continue en 1969. — On rapporte de l'enseignement dispensé ainsi la phrase suivants : « L'analyse faite par Guénon montre qu'il est ferme dans la voie du Prophète et de ses compagnons » ; ceci signifie, en outre, pour nous que le climat spirituel de ces régions asiatiques est beaucoup plus ouvert aux conceptions universalistes de la tradition, qu'on ne l'aurait pensé. — En outre, l'altération produite par l'esprit moderne y est d'ailleurs beaucoup moins profonde que ne le croient les Occidentaux, même de mentalité traditionnelle, qui se laissent trop facilement impressionner par les dégradations extérieures du décor et du style social (1). — M. Askarî nous informe en même temps, que dans l'Inde même, les jeunes Musulmans s'intéressent de plus en plus aux idées traditionnelles dans leur élaboration guénonienne.

Pour mieux se rendre compte des particularités

(1) En Afrique du Nord même, où cependant la présence occidentale a été longue et directe, et où la déchéance traditionnelle devrait être donc la plus accentuée, nous connaissons, par notre propre expérience — et ceci pas seulement dans le monde, naturellement restreint, de l'ordre contemplatif proprement dit — toute une humanité qui continue sa vie imperturbablement millénaire de fidélité spirituelle dont, fort heureusement, on ne fait aucun cas.

favorables que présente la région traditionnelle respective (laquelle correspond à la notion géographique de « sous-continent asiatique ») nous citerons quelques passages (rajustés seulement au point de vue verbal) de la correspondance antérieure avec M. Askarî qui, en envisageant de traduire en ourdou plusieurs de nos propres articles, nous disait ceci à propos de celui intitulé « L'Islam et la fonction de René Guénon » (*E.T.* janv.-fév. 1953) :

« Dans ce dernier article vous examinez la question de l'introduction des ouvrages de Guénon dans un milieu islamique. J'ai certaines choses à dire sur ce point.

« Je ne connais pas l'atmosphère intellectuelle existant dans les autres pays islamiques. Mais quant aux Musulmans du Pakistan et de l'Inde, la situation est un peu différente. Tout d'abord, il est important de réaliser que nous n'avons jamais insisté sur la division entre *Sharîat* et *Tarîqat* (1), mais sur leur harmonie. Chez nous les plus grands maîtres ésotériques ont toujours été en même temps des maîtres de l'exotérisme ; tel est le cas, par exemple, du Cheikh Ahmed Sirhindî, du Shâh Waliyullah ad-Dihlawî, ainsi que de ses trois fils Shâh Abdu-l-Azîz, Shâh Abdul Qâdir, Shâh Rafîu'ddîn, et enfin le cas de Shâh Ashraf Alî qui est le plus grand maître ésotérique et exotérique du 20e siècle. Ainsi, il n'est nullement choquant pour nous quand Guénon considère les choses d'un point de vue ésotérique.

« Quant à la question de la présentation de l'œuvre de Guénon dans un milieu islamique, vous dites, page 20 : « Mais ces avantages d'intelligibilité ne valant que pour une élite, sa synthèse doctrinale ne saurait être portée d'emblée dans une langue de civilisation à base religieuse, où la présence d'un enseignement dogmatique officiel et la foi aux formes particulières de la révélation sont des éléments constitutifs de la tradition ». Et à la page 21 : « Une présentation éventuelle de l'œuvre de René Guénon

(1) Nous reproduisons les termes avec leur prononciation locale.

dans un milieu traditionnel islamique devrait par conséquent se faire avec une référence compétente aux doctrines ésotériques et métaphysiques de l'Islam, tout en tenant compte de ce qu'il y a d'inévitablement délicat pour une exposition des doctrines ésotériques de l'Islam même devant un public qui ne saurait être considéré dans son ensemble comme capable de comprendre les choses de cet ordre. » Et plus explicitement sur la page 29 vous mentionnez les « conceptions purement intellectuelles qui caractérisent la synthèse doctrinale de René Guénon et qui auraient besoin d'une présentation et d'une justification plus particulière dans un milieu de civilisation islamique ». Je pense que l'attitude intellectuelle et métaphysique de Guénon ne sera pas gênante pour nos lecteurs.

Pendant cinq ou six siècles nous avons eu des ouvrages innombrables qui se sont placés dans la même attitude et du même point de vue. Nous ne pouvons oublier le rôle qu'a joué la *Dâru-l-Ulûm* à Deobend pendant les derniers cent ans. Shâh Ashraf Ali qui avait une connexion intime avec cette « Maison des Sciences (au sens traditionnel du mot) » a expressément déclaré que de nos jours le *sulûk ichqî* [marche initiatique basée principalement sur la vertu du désir spirituel] avait perdu une grande part de sa validité, et était devenu même dangereux : lui-même conseillait à ses disciples l'adoption du *sulûk ilmî* [marche initiatique basée principalement sur la compréhension doctrinale.] (1).

« Sur la page 34, vous envisagez la question des autorités exotériques devant les écrits de Guénon. S'il fallait trouver une « justification » dans cet ordre, je pense qu'elle peut venir aisément de nos maîtres. Pour mon propre bénéfice, j'ai souvent relevé dans

(1) La marche initiatique basée sur la vertu du pur désir de la Réalité exige des êtres humains qualifiés qui non seulement ont été préservés intacts quant à leur substance spirituelle intime, mais aussi dont la forme mentale n'a pas été faussée par une éducation moderne fut-elle quasiment traditionnelle. La marche initiatique basée sur la compréhension doctrinale comporte une formation théorique qui développe les certitudes principielles et la saisie intellective.

les ouvrages de ceux-ci des constatations confirmant ce que disait Guénon ; il est dommage que je n'ai pas pris de notes à cet égard.

« Sur page 35, vous parlez d'hostilités rencontrées par le Cheikh al-Akbar dans les milieux exotéristes. Ce n'est pas le cas chez nous. Certes il y a eu des objections — les plus remarquables venant d'ailleurs, non du côté exotérique mais du grand maître ésotérique Cheikh Ahmed Sirhindî. Et la défense du Cheikh al-Akbar est venue non seulement du côté ésotérique, mais aussi du côté « exotérique » : une des meilleures de ces défenses est en effet venue de Shâh Ashraf Alî qui occupait incontestablement la fonction d'autorité exotérique [tout en étant, bien entendu, un maître ésotérique également]. Il a consacré deux petits ouvrages à ce sujet. Ainsi, nous n'avons jamais manqué de respect et de révérence pour le Cheikh al-Akbar. Ses *Futûhât Mekkiyyah* sont souvent citées comme autorité dans les ouvrages exotériques qu'on publie de nos jours. C'est le cas spécialement des gens appartenant à la *Dâru-l-Ulûm* de Deobend qui sont connus pour leur orthodoxie exotérique et pour leur sévérité à cet égard.

« Notre milieu n'est pas hostile à la conception de la *Wahdatu-l-wujûd* (1). La plupart des gens restent silencieux sur cette question. Mais c'est le thème central de notre poésie traditionnelle en ourdou ou en dialectes comme le punjabî, le sindhi et le pushtu. Les habitants de nos villages chantent la *Wahdatu-l-wujûd* toutes les nuits.

« Quant à ce que vous dites sur la question de l'universalité traditionnelle, page 38, et sur l'usage par Guénon de termes et concepts hindous, permettez-moi de faire quelques précisions :

« a) Au 17e siècle, le prince Dârâ Shikûh, fils de l'Empereur Shâh Djahân a déjà préparé une correspondance entre les termes ésotériques hindous et les termes islamiques. C'est un petit livre nommé *Mâjmau-l-Bahrayn* (= La Réunion des deux Mers) (2) ;

(1) La doctrine de l'« Unicité de l'Existence ».

(2) Le terme est dérivé du Coran *18*, 60, où il désigne le lieu de la rencontre de Moïse et d'Al-Khadir. Dans le titre du livre

la traduction en ourdou est accessible même aujourd'hui pour un demi-franc.

« b) Le Cheikh Ahmed Sirhindî lui-même a reconnu la validité des doctrines védiques. Ce dont il doute ce sont les possibilités de réalisation offertes par l'hindouisme actuel.

« c) Shâh Waliyullah ad-Dihlawi a écrit sur les doctrines védiques dans son ouvrage *Lamâhât* que je vous ai déjà envoyé.

« d) Le document le plus explicite sur cette question est une lettre par Hazrat Maz'har Djânî Djânân contemporain et ami de Shâh ad-Dihlawî (18[e] siècle) qui appartenait à l'ordre des *Mujaddidiyah Naqchbandiyah* et qui était reconnu par Shâh ad-Dihlawî comme un saint plus grand que lui-même, et qui était aussi le Cheikh du Qâdi Thanâu-llah (tous ces maîtres, étant d'une orthodoxie incontestable). Cette autorité admet la vérité des doctrines védiques, mais a des réserves quant à la validité actuelle de la tradition hindoue.

« e) Un autre saint du 18[e] siècle, Shâh Kâzim Qalandar a écrit des poésies sur le thème de la *Wahdatu-l-wujûd* en employant des termes et des symboles hindous. Il n'est pas le seul à l'avoir fait. Mais je mentionne son nom parce que ses poésies ont été publiées avec un commentaire détaillé. Pareille chose à dire des poésies de son fils Shâh Turâb Alî Qalandar du 19[e] siècle. »

Nous arrêtons là cette fois-ci les citations de la riche et pittoresque fresque intellectuelle que nous a valu ces dernières années notre correspondance avec le Prof. Askarî. Mais nous y reviendrons prochainement encore à propos de René Guénon.

Michel VÂLSAN.

de Dârâ Shikûh il s'applique aux deux traditions : l'Islam et l'Hindouisme.

LES REVUES

Le *Symbolisme* de juillet-septembre 1968 est entièrement consacré au Régime Ecossais Rectifié. Parmi les divers articles, notons tout d'abord celui de l'*Eques a Zibelina* sur Charles de Hundt, l'histoire de la Stricte Observance et les origines de la rectification de Willermoz. Le baron de Hundt, né en 1722, fut initié à Francfort en 1742. L'année suivante, il vint à Paris où, selon ses dires, il se serait converti au catholicisme. En 1745 il aurait été reçu dans la Maçonnerie templière par le prétendant Stuart, affirmation dont l'*Eques a Zibelina* souligne l'invraisemblance. En 1755, la Stricte Observance est fondée en Allemagne et y connaît aussitôt une extraordinaire expansion. Tout de suite, également, on voit s'y manifester des personnages assez indéfinissables, tels que Rosa et Johnson. Ils furent d'ailleurs mis à l'écart.

Une initiative plutôt malencontreuse, qui ne dut pas être étrangère au rapide déclin de la Stricte Observance, fut l'établissement, au convent d'Oltenberg, d'un « plan économique ». Ces vocables un peu trop... utilitaires désignaient, semble-t-il, la mise en commun des ressources financières des membres de l'Ordre, dans le but d'entreprendre des recherches pour la découverte des trésors des Templiers. On devine comment cela devait finir... Les convents succédaient aux convents. Stark et les *Clérici* de la « Late Observance » intervinrent, ce qui augmenta encore le désordre. Charles de Hundt avait perdu tout son prestige depuis que, sommé d'établir un contact avec les Supérieurs Inconnus, il avait envoyé des émissaires au prétendant Stuard, lequel leur déclara tout ignorer de la Maçonnerie...

Le baron de Hundt mourait en 1776. On convoqua en 1782 un nouveau convent qui se tint à Wilhelmsbad... « Le convent décida qu'il n'existait aucune filiation directe avec les Templiers, mais seulement certaines relations ou analogies. La forme définitive du Régime Ecossais Rectifié, telle que nous la connaissons maintenant, y fut adoptée avec les rituels et les réglements correspondants ».

Citons encore la conclusion de l'*Eques a Zibelina* sur le convent de Wilhemsbad : « C'était le triomphe de J.-B. Willermoz et des décisions qui avaient été prises au convent des Gaules en 1778 ». Mais le déclin de ce qui subsistait (sous le nom de Régime Ecossais Rectifié) de l'ancienne Stricte Observance devait s'avérer sans remède.

Le plus beau fleuron de sa couronne, la Loge « Absalom » de Hambourg, qui avait initié Frédéric II, alors prince héritier de Prusse, fit défection ainsi que de nombreux autres ateliers.

En 1875, Stark publiait sous le nom de *Saint-Nicaise*, un violent pamphlet contre l'Ordre, et cette attaque eut un grand retentissement. La Révolution Française devait être néfaste au Régime Rectifié. Guénon avait remarqué que ce Rite n'avait eu de succès qu'en Suisse. *A Zibelina* donne une conclusion qui n'est guère différente : « Aujourd'hui, à notre connaissance, aucune loge bleue ne travaille en Allemagne au Rite Ecossais Rectifié... Les seuls pays où le Régime est vivace sont la Suisse, la France et les U.S.A. ». On eût aimé savoir si, sur la « question Jacques de Molay », l'« optique » des Maçons rectifiés américains est identique à celle des Maçons rectifiés suisses et français.

— Vient ensuite un long article de M. Ostabat intitulé : *Les Origines du Régime Rectifié*. L'auteur reconnaît que certaines prétentions élevées par d'autres partisans de la « rectification » willermozienne doivent être remises à leur juste place. On sait, par exemple, que la plupart des occultistes ont voulu voir dans le Rectifié l'héritier légitime des Elus Coëns. Or, dit M. Ostabat, « l'étude des rituels du Rite Rectifié montre qu'aucune « pratique théurgique » martinézienne n'y a jamais été introduite ». Malheureusement, M. Ostabat pense qu'une certaine filiation existe quand même entre Elus Coëns et Maçons Rectifiés, certains enseignements des premiers ayant été incorporés dans les rituels des seconds.

Des renseignements précieux sont donnés sur le caractère « templier » très accusé de la Stricte Observance. Le dernier grade de ce Rite comportait cinq dignités : Chevalier, Frère servant d'armes, Valet d'armes de l'Ordre, Compagnon d'armes, Confrère socius du Temple. Les ateliers de l'Observance célébraient solennellement les sept fêtes de l'Ordre : la fête de la Trinité, jour de l'institution de la milice du Temple ; la Saint-Jean d'été, jour où l'Ordre fut restauré par Pierre d'Aumont en 1313 ; la fête de Saint Jacques, patron de Jacques de Molay ; la fête de Saint Hilaire (date sans doute de l'approbation de la Règle du Temple) ; la fête du bienheureux Hughes de Payens, premier Grand Maître du Temple ; la commémoration de la glorieuse défaite de Tibériade, le 2 juillet 1187 ; enfin la fête d'un certain Sylvestre de Grumbach, célébrée le 31 décembre ou le 10 janvier.

M. Ostabat mentionne même que la fête de Saint Hilaire fut conservée après le convent des Gaules, d'où il semble résulter que les autres furent supprimées, et, en particulier, la fête du patron de Jacques de Molay et la commémoraison de la restauration du Temple en Ecosse.

Le fait mis en lumière par M. Ostabat constitue, nous semble-t-il, l'illustration la plus éloquente du caractère

anti-templier du convent des Gaules. L'auteur, comme tous les fidèles du Rite Rectifié, professe pour Willermoz une dévotion parfois excessive. Quand il écrit, par exemple, que les illusions du négociant lyonnais au sujet des somnambules ne durèrent pas longtemps, c'est là une affirmation dont il est permis de douter.

Enfin nous signalerons un point trop important pour être passé sous silence. M. Ostabat écrit que Guénon « affirme que la fonction de gardien de la Cité Sainte qu'évoque très précisément le nom même de l'Ordre Bienfaisant des Chevaliers de la Cité Sainte figurait « parmi les attributions des Ordres de Chevalerie et plus particulièrement des Templiers ». Or, si l'on se reporte à l'ouvrage cité par M. Ostabat (*Aperçus sur l'ésotérisme chrétien*, début du chapitre III), on voit qu'il n'y est nullement question ni de Bienfaisance, ni de Cité Sainte, mais de gardiens de la Terre Sainte, ce qui n'est pas du tout la même chose. Entre les expressions « Gardiens de la Terre Sainte » et « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte », il n'y a de commun que le mot « Sainte », ce qui évidemment est tout à fait insuffissant pour établir la moindre corrélation.

— L'article suivant, dû à M. Jean Tourniac, est intitulé : *Structure Spirituelle et Chevaleresque du Régime Rectifié*. Ce long travail ne manque pas de notations intéressantes. C'est ainsi que l'auteur rappelle le caractère chevaleresque de l'offrande des gants à la « femme la plus estimée » par l'Apprenti nouvellement initié. Mais pourquoi l'auteur semble-t-il faire de ce « rite » un apanage exclusif du Rectifié ? On trouve le même usage au Rite Ancien et Accepté, au Rite Français, et dans beaucoup d'autres.

Ailleurs, l'auteur fait une intéressante application de la doctrine hindoue des cycles à la division des deux premiers millénaires du Christianisme. Il exagère même les coïncidences en écrivant : « L'âge d'or du Christianisme s'étend du début en Terre Sainte jusqu'à l'an 800 marqué par la naissance à Milan du Saint Empire inauguré en Occident par Charlemagne ». Il répète un peu plus loin : « L'âge d'airain, qui durera de 1400 à 1800 et prendra fin après la Révolution de 1789 et l'épopée napoléonniène qui fait disparaître visiblement le Saint Empire, mille ans après sa naissance à Milan ». On voit que l'auteur a voulu tirer parti de la ressemblance homonymique entre « mille ans » et Milan. Seulement, Charlemagne ne fut pas couronné empereur à Milan, mais bien à Rome, dans la Basilique de Saint-Pierre. Ce qui a sans doute amené cette confusion, c'est que Charlemagne, antérieurement à l'an 800, avait ceint à Milan la couronne de fer des rois lombards ; mais la dite couronne n'avait rien d'impérial. Il est pourtant un autre « millénium » en rapport au moins partiel avec la ville de Milan : c'est par l'édit de Milan que

Constantin le Grand donna la paix à l'Eglise du Christ ; mille ans plus tard exactement, en 1314, c'est le supplice de Jacques de Molay.

N'est-il pas singulier que Dante ait vu dans ces deux événements un rapport étroit avec deux profondes « mutations » du christianisme dans ses rapports avec l'ésotérisme ? La position de Dante sur ce point est d'ailleurs absolument identique à celle de Guénon, que M. Michel Vâlsan a rappelée récemment. L'auteur indique que le Rite Rectifié, bien qu'il soit en théorie exclusivement chrétien, admet en pratique les candidats de toutes religions. Cela n'est pas pour nous surprendre. L'essence de la Maçonnerie est tellement supra-confessionnelle que tous les Régimes sont tôt ou tard contraints de se plier à la règle commune.

Sur le point capital de l'héritage templier, nous restons sur notre faim. L'auteur essaye bien de faire dériver la Stricte Observance de l'Ordre des Chevaliers Teutoniques, et cela par des arguments qui nous ont paru peu convaincants. S'il y avait une filiation de ce genre, comment se fait-il que la « légende » de l'Observance n'en fasse pas mention ? Cette légende rapporte que l'Ordre des Templiers, aussitôt après le Concile de Vienne et un an avant le supplice de Jacques de Molay, fut reconstitué en Ecosse et revint par la suite sur le continent. Il n'y a aucune raison plausible pour modifier ou pour « compléter » cette légende, dont le symbolisme est assez clair.

Dans un autre ordre d'idées, on regrettera le peu de renseignements donnés sur les objectifs de la classe secrète du Rectifié connue sous le nom de « Grand Profès ». Il y a bien des indices qui laissent penser que cette dignité fut créée par Willermoz « afin de mieux supprimer dans la Maçonnerie la classe de l'Ordre des Templiers ». Willermoz disait bien « dans la Maçonnerie », car il voyait grand. Aujourd'hui, tout le monde conviendra que le négociant lyonnais prenait ses désirs pour des réalités.

M. Jean Tourniac, dans son exposé, a insisté sur le côté chevaleresque du Rite Rectifié, et mentionné les particularités que ce Rite a héritées de la Stricte Observance : le titre d'*Eques*, les « noms caractéristiques » en latin, l'usage du blason, etc. Tout cet « appareil » extérieur, qui exaspérait Joseph de Maistre et qu'on a tant reproché à Willermoz d'avoir conservé, n'est pas condamnable en soi, à condition, bien entendu, que ceux qui l'utilisent n'y voient pas un simple « jeu », et pratiquent effectivement les « vertus » chevaleresques, au premier rang desquelles figurent la loyauté et la fidélité.

A la lecture des 95 pages de M. Ostabat et des 69 de M. Jean Tourniac, beaucoup seront-ils convaincus par le talent du premier et par l'impressionnante érudition du second ? Peut-être. Quant à nous qui avons lu très attentivement leurs trois articles, nous n'y avons rien trouvé

— bien au contraire — qui pût faire rectifier, ne serait-ce que d'un *iota*, le « jugement » porté par Guénon en deux formules lapidaires, tranchantes comme des couperets : « Le Régime Ecossais Rectifié ne procède à aucun titre de l'Ordre des Elus Coëns. Le Régime Rectifié n'est pas de la Maçonnerie templière, il est même tout le contraire ».

— Ce numéro se termine par de très intéressants extraits des rituels de la Stricte Observance et notamment celui d'Apprenti. Nous y avons noté que tous les Frères portaient l'épée, qu'ils tenaient de la main droite ; c'était seulement pour se mettre à l'ordre qu'ils prenaient cette épée de la main gauche, la pointe ordinairement posée à terre, mais toutefois levée vers le ciel durant la prestation du serment. Il serait intéressant de savoir à quelle époque l'usage s'est introduit de tenir le glaive uniformément de la main gauche, au Rectifié comme d'ailleurs dans les autres Rites. Le présentateur de ces rituels souligne que « leur caractère chrétien n'est pas vraiment attesté par une référence précise dans l'obligation, ce qui sera au contraire introduit plus tard par Willermoz dans le Régime Ecossais Rectifié ». Le second et dernier rituel reproduit, celui d'Ecossais Vert (4e degré de la Sricte Observance, appelé aussi « Maître Ecossais »), est totalement dénué d'intérêt.

La revue annonce la publication ultérieure d'autres articles sur les mêmes sujets. Mais, dès maintenant, on peut tirer quelques conclusions de ce numéro du *Symbolisme*. Le Rite Ecossais Rectifié est visiblement « travaillé » par un curieux souci de confrontation avec la Stricte Observance, et un tel souci le porte à s'interroger sur la régularité des innovations willermoziennes, dont les plus discutables ont trait à la question confessionnelle, à la « question Tubalcaïn » et à la question templière.

La question de l'appartenance religieuse des Maçons Rectifiés a été résolue, semble-t-il, dès la disparition de Willermoz, et nous ne pensons pas que désormais on puisse revenir sur ce point.

La « question Tubalcaïn » a été posée en termes excellents par M. Ostabat (cf. *E.T.* de mars 1967, pp. 92-93). Cet article a eu le mérite de mettre en pleine lumière l'inconcevable légèreté de Willermoz qui, poussé par son Égérie du moment, accusait en somme la Maçonnerie Universelle de satanisme, en lui reprochant d'avoir « pris pour mot de ralliement le nom d'un agent diabolique, celui-là même — ajoutait-il à l'adresse de ses correspondants — qui vous porte à tous les vices charnels ». On n'est pas plus aimable... Mais la digne chanoinesse de Vallière, avant de lancer une telle accusation, aurait peu être pu regarder du côté de son propre monastère de Remirement, où, si l'on en croit le chevalier de Boufflers, de l'Ordre de Malte, les occasions de se divertir ne faisaient pas défaut.

Venons-en à la question templière. Ici encore, les choses ont changé : nous sommes loin de l'anti-Templarisme avoué ou dissimulé d'un Joseph de Maistres ou d'un Willermoz. Dans un article sur lequel nous reviendrons (*Symbolisme* de juillet 1967), M. Ostabat affirme que « tout dans l'Ordre Intérieur Rectifié... a conservé une marque templière bien plus évidente et à certains égards plus pure que les traces conservées par certains Hauts Grades du Rite Ecossais Ancien et Accepté ». Il est vrai qu'il ajoute : « l'Ordre (Rectifié) est moins la continuation de celui qui fut l'objet de la bulle *Vox clamantis* qu'une nouvelle « émanation » de celui de 1118, vrai gardien de la Cité Sainte ». Ainsi donc, le Rite Rectifié voudrait bien descendre des Templiers de saint Bernard, mais pas de ceux de Jacques de Molay. M. Ostabat nous explique d'ailleurs qu'ainsi « certaines difficultés de caractère religieux ou maçonnique que suscitait la continuation hypothétique d'un Ordre aboli sont levées d'une manière conforme à la doctrine traditionnelle ». En écrivant ces lignes en avril 1967, M. Ostabat ne se faisait-il pas quelques illusions ?

La « position » de M. Ostabat est d'ailleurs celle de M. Jean Tourniac et aussi, semble-t-il, des hauts dignitaires du Rite Rectifié d'Helvétie. Cependant, il nous paraît impossible que les Maçons de ce Rite s'arrêtent sur la voie où ils sont entrés. L'ouvrage que nous avons cité abondamment d'autre part (*Dossier Secret. L'Eglise de France*) met en lumière des faits trop longtemps négligés. Il en résulte que les Templiers de 1314 étaient dignes de ceux de 1118. En France il fut interdit aux Templiers de se défendre, et ils furent déclarés coupables. Partout ailleurs dans le monde chrétien, ils purent se défendre et furent reconnus innocents. Le devoir des Maçons Rectifiés — si du moins ils veulent demeurer fermes dans la vertu chevaleresque de fidélité est donc tout tracé.

Denys Roman.

Errata de la chronique « Revues » de M. Denys Roman publiée dans le n° double 409-410 (sept. à déc. 1968) :

P. 274, l. 22, supprimer le mot *seul*.
P. 275, l. 42, lire : *est au moins curieuse*.
P. 277, l. 50, lire : *privé du sens de l'universalité*.
P. 280, § 4, l. 5, lire : le *Rite Ecossais*, etc.
P. 281, § 3, l. 6, lire : *termina*.
P. 281, § 5, l. 2, lire : *orientaux*.
P. 282, § 2, l. 6 et 7, lire : *équivalence essentielle*.
P. 282, § 4, l. 11, lire : *étant devenus* au lieu de *devinrent*.
P. 283, § 4, l. 5, lire : *du Baptiste* et non pas *de Baptiste*.

***

La revue *Atlantis* vient de consacrer quatre numéros successifs (241-244) à l'étude des « Cycles dans la Tradition ». Il s'agit là d'un sujet fort important et qui ne doit pas être traité à la légère. A première vue, certains articles paraissent en effet avoir été bien étudiés, et relèvent d'une véritable conception traditionnelle. Comme cela a eu lieu dans le milieu d'une revue qui avait longtemps résisté aux perspectives qu'ouvrait par ailleurs Guénon, on ne peut que s'en réjouir ; il y a peut-être lieu de penser, à cette occasion, que le courant de l'idée traditionnelle a bien obéi lui-même, en ce cas comme dans d'autres, à la loi cyclique des générations, selon laquelle la durée d'une « génération », soit environ trente-trois ans, est nécessaire pour qu'une idée fasse son chemin dans le monde ; et c'est ainsi qu'on s'expliquerait donc mieux le fait que maintenant avec les années, l'on récolte de plus en plus, et de différents côtés, les fruits de l'enseignement traditionnel dispensé en Occident par René Guénon (travail dont on peut situer le premier développement d'ensemble avant les années 30).

Il apparaît toutefois que l'équipe réunie autour du sujet traité n'a pu être constituée de façon homogène, car il en est résulté, entre les différents textes, des contradictions flagrantes qui sont extrêmement déroutantes pour le lecteur qui n'a pas la possibilité de tout contrôler et juger par lui-même. C'est ainsi, par exemple, qu'un article écrit à la gloire de Teilhard de Chardin précède immédiatement un autre, beaucoup plus documenté et plus sérieux, où le transformisme est rigoureusement démoli. C'est ainsi, également, que les chiffres avancés dans un certain article pour la durée des grands cycles cosmiques comme le Manvantara et le Kalpa sont contredits par ceux que fournit un autre auteur, pour les mêmes périodes. Dans les deux cas, et surtout à propos du dernier, une mise au point est nécessaire pour préciser certaines données doctrinales qui, visiblement, n'ont pas été comprises par les auteurs en question.

Voyons d'abord le problème du transformisme. Dans un article intitulé « L'Evolution et la Vie », M. Marcel Moreau écrit ceci (p. 377) : « *Seul l'esprit fut un don spontané.* Il fut accordé par Dieu à l'*Homo Sapiens* à qui il donna le don de la parole, c'est-à-dire le Verbe Divin. Mais celui-ci avait subi, par raport à son prédécesseur hominien, le Néanderthal, une évolution biologique et morphologique qui avait doté sa machoire inférieure de deux petits méplats, appelés apophyses génis, sur lesquels venaient se fixer les muscles de la langue, permettant à celle-ci de se mouvoir et d'articuler avec

beaucoup plus de facilité. » Ce passage suppose que le Néanderthal était un « hominien », prédécesseur de l'Homo Sapiens actuel ; mais il se trouve que les capacités crâniennes sont les mêmes dans les deux cas, de plus, le squelette de la Denise, plus ancien que celui de Néanderthal, appartient sans conteste à un Homo Sapiens, et enfin nous pouvons encore ajouter que, selon certains auteurs, les déformations osseuses observées sur les crânes néanderthaliens proviendraient d'une maladie : l'acromégalie, qui existe encore aujourd'hui. Toutes ces objections sont ignorées de M. Moreau, qui écrit par ailleurs cet hymne à la gloire de Teilhard de Chardin : « Dans une géniale intuition Teilhard de Chardin a découvert une nouvelle structure du monde. Celle-ci a fait rapidement tache d'huile. Elle a le grand mérite de rapprocher les contraires. Elle poursuit son chemin et le dernier Concile fut pénétré de son esprit. » — Il nous reste, avant de dire quelques mots de l'article antiévolutionniste qui succède à la profession de foi transformiste de M. Moreau, à conseiller à ce dernier la lecture des œuvres de Victor Poucel, et plus particulièrement la « Mystique de la Terre » — car Teilhard de Chardin lui-même, ce n'est pas autre chose que le « singe » de Victor Poucel !

L'article suivant, dû à M. Jean Phaure, contient, au contraire du précédent, une réfutation serrée du transformisme. L'auteur ne manque pas de rappeler que Teilhard de Chardin avait trempé dans le trucage de Piltdown, ce qui n'est pas très honorable pour un savant. Mais il y a eu d'autres trucages dans ce domaine, le fameux Pithécantrope de Java, par exemple, pour lequel le Dr Dubois avait assemblé des ossements n'ayant aucun rapport entre eux, parce que provenant de fouilles et de sites différents. Il faudrait même parler de la supercherie du Sinanthrope, puisqu'aussi bien des squelettes humains entiers ont été découverts dans le site de Chou-kou-tien, ce qui prouve que l'Homo Sapiens existait à l'époque du Sinanthrope. Mais cette découverte a été rapidement passée sous silence par les transformistes qui présentaient le Sinanthrope comme un ancêtre de l'homme. — M. Jean Phaure, dans sa réfutation du transformisme (pp. 381-399) cite longuement deux auteurs scientifiques récents, Jean Servier et Jean Rostand. Ce dernier bien qu'agnostique n'en a pas moins été amené, par probité intellectuelle, à constater ceci, qu'actuellement l'évolution humaine ne peut plus être que régressive, comme l'enseignent toutes les traditions. On pourrait rappeler encore, à ce sujet, le cas d'un savant récemment décédé, Louis Bounoure, qui de formation évolutionniste, avait été finalement contraint, par ses propres découvertes, d'abandonner définitivement l'évolutionisme, car cette théorie ne résiste pas longtemps à une confrontation sérieuse avec les faits scientifiquement observés. Le plus curieux, dans cette affaire, c'est qu'en 1938 l'évolutionnisme était quasi mori-

bond pour le monde savant et il serait intéressant de savoir par qui et pourquoi il a été remis sur pied ?

Cela dit il nous faut passer à l'autre problème signalé : celui de la durée exacte des grands cycles cosmiques. A propos de « l'Echelle des cycles », M. Jean Phaure donne (p. 339) les chiffres suivants :

Le Maha-Yuga, ou cycle d'humanité : 64.800 ans.
Le Manvantara ou Ère de Manou : 4.600.800 ans.
Le Kalpa, ou jour de Brahma : 64.411.200 ans.
Le Para, ou vie de Brahma (cent années de Brahma) : 2.351.008.800.000 ans.

Par contre, à propos des cycles dans la Tradition hindoue, M. Duchaussoy nous donne pour le Manvantara (p. 451) le chiffre de 4.320.000 années humaines, ajoutant que le Kalpa, ou jour de Brahma, comprend quatorze Manvantaras, dont chacun se divise en quatre Yugas qui sont dans l'ordre chronologique : le Krita Yuga, le Treta Yuga, le Dwapara Yuga et le Kali Yuga. Pour recueillir cet enseignement, M. Duchaussoy nous informe qu'il est allé jusqu'à Genève, voir le chef de la Délégation pour l'Europe de Ramakrishna. A la vérité, il était bien inutile de faire un tel voyage puisqu'aussi bien les textes traditionnels hindous sont connus en France depuis longtemps : ils figurent notamment dans « L'Origine de tous les Cultes » de Dupuis (fin du XVIII[e] siècle) ; mais M. Duchaussoy reproche aux traductions européennes d'être toujours teintées par l'esprit de leurs auteurs, même les plus intentionnés, qu'il s'agisse d'Arcane School, de Guénon ou de théosophies diverses... », ce qui n'empêche le même auteur d'écrire un peu plus loin, à propos des Manvantaras : « Chacune de ces périodes est présidée par son Manou ». Las ! le mot « présider » ne convient guère ici, car il évoque le personnage « démocratique » d'un quelconque Albert Lebrun. René Guénon, quant à lui, avait écrit que le Manou était le *Régent* du Manvantara, ce qui est bien plus adéquat.

Mais revenons aux chiffres ci-dessus. Il est bien évident que ceux que nous a rapportés M. Duchaussoy sont bien tirés de la tradition hindoue, et il s'ensuit que ceux de M. Jean Phaure sont erronés (pour le Manvantara et le Kalpa bien entendu) ; mais il y a autre chose. René Guénon, auquel M. Duchaussoy aurait été bien avisé de recourir, a écrit ceci, à propos du chiffre de 4.320.000 années cité plus haut, pour le Manvantara : « Ce qui est à considérer, c'est le nombre 4.320, et non point les zéros plus ou moins nombreux dont il est suivi, et qui peuvent même être surtout destinés à égarer ceux qui voudraient se livrer à certains calculs. » (1).

Ajoutons que, à partir de ce nombre 4.320, on trouve aisément :

(1) *Etudes Traditionnelles*, oct. 1938 : « Quelques remarqu[es] sur la doctrine des cycles cosmiques ».

1° Le cycle de 2.160 ans (12e partie du cycle précessionnel), puisque : 2 × 2.160 = 4.320,

2° La Grande Année de 12.960 ans : 3 × 4.320 = 12.960 ans,

3° Le Manvantara, ou cycle d'humanité : 5 × 3 × 4.320 = 64.800 ans, et

4° Le Kalpa, ou cycle d'un monde : 14 × 64.800 = 907.200 ans.

Faut-il aller plus loin et envisager des cycles plus étendus ? Ce que nous pouvons répondre ici, c'est que René Guénon ne l'a pas fait ; pour lui, en effet, il n'y avait pas lieu d'aller au-delà du Kalpa, qui représente le cycle d'un monde, c'est-à-dire le développement total d'un degré de l'Existence universelle. Au-delà, l'enchaînement indéfini des cycles doit s'entendre au sens symbolique.

Cela dit, il y a loin entre la durée réelle du Kalpa, soit 907.200 ans, et celle que lui attribue M. Duchaussoy, soit 60 millions d'années... et nous ne parlons plus de l'« année de Brahma » dont la durée se chiffre en milliards d'années, ce qui, évidemment rejoint les durées fabuleuses que les géologues modernes attribuent généreusement aux « Eres géologiques ». Seulement il se trouve que les savants modernes ignorent la notion de cycle : pour eux le temps ne peut être que rectiligne, ce qui est acceptable pour des périodes relativement courtes, comme la Grande Année, mais provoque des déformations de plus en plus grandes au delà de plusieurs centaines de milliers d'années ; à titre d'exemple, on peut constater ainsi que les débuts du Kalpa, éloignés de nous — dans le système cyclique — de 450.000 ans environ, sont rejetés, en chronologie rectiligne, à plus d'un milliard d'années.

Le troisième cahier d'*Atlantis* consacré aux « Cycles dans la Tradition » traite de la Christologie et de la Moriologie. On y retrouve les gloses habituelles sur Lourdes et Fatima, sujet de mystique qui ne relève pas des préoccupations des *E.T.* ; nous n'en parlerons donc pas davantage.

Quant au quatrième cahier, intitulé « La Fin des Temps », il traite cette fois d'une question bien connue des lecteurs de René Guénon ; il se trouve d'ailleurs que « Le Règne de la Quantité » a été largement utilisé, et cité, par M. Jean Phaure notamment dans un copieux article, intitulé « L'Age de Fer », qui procède d'un véritable point de vue traditionnel. Malheureusement, on retrouve — inévitablement, si l'on ose dire — dans ce numéro consacré à « La Fin des Temps », les références habituelles à l'Ère du Verseau, voire même au Millenium, dont nous serions très proches, selon « Atlantis ».

Eh bien, pour dissiper toute confusion, il faut redire avec force que le Millenium annoncé par Saint Jean dans l'Apocalypse n'est pas devant nous, mais bien loin der-

rière nous. Comme le Cardinal Billot l'avait montré dans « La Parousie », le Millenium a commencé avec Constantin, pour finir sous le règne maléfique de Philippe le Bel. Pendant ce Millénaire chrétien, il est dit que Satan était « lié », cela ne signifie pas du tout que la perfection devait régner sur la terre — la perfection n'existe qu'en Dieu — mais plus simplement que la religion y jouerait pleinement son rôle qui consiste, dans le domaine social, à relier de façon harmonique et bénéfique les hommes entre eux, et, dans le spirituel, à les relier à Dieu — Il est écrit qu'ensuite, après ce Millenium, Satan serait déchainé pour un temps ; il en a bien été ainsi et les lecteurs du « Règne de la Quantité » ont pu suivre, dans ce magistral ouvrage, les étapes successives de l'emprise satanique sur le monde moderne.

Quant à cette annonce de l'Ère du Verseau, dont l'ancien directeur d'*Atlantis*, Paul Le Cour s'était fait le prophète il y a plus d'une quarantaine d'années, le moins qu'on puisse en dire c'est qu'elle minimise singulièrement la portée de la future Fin des Temps. Dans une telle perspective, en effet, le Christ reviendrait, dans toute sa gloire, pour... inaugurer le prochain cycle de 2.160 ans — dont on ne sait d'ailleurs pas s'il sera placé sous le signe du Verseau ; car il est écrit qu'au début du nouveau cycle « Il y aura de nouveaux lieux et une nouvelle Terre » — tandis que d'autres traditions parlent, au sujet du même événement, d'un « renversement des Pôles ».

En fait, selon la doctrine traditionnelle des cycles cosmiques, telle que nous l'avons explicitée dans « Les Quatre Ages de l'Humanité » et « L'Ère future et le Mouvement de l'Histoire », cela sous la direction de René Guénon lui-même, la prochaine « Fin des Temps » ce sera beaucoup plus que le simple passage progressif d'un signe du zodiaque à un autre, mais en réalité, un événement unique dans toute le déroulement du Kalpa ou cycle d'un monde, à savoir, d'une part, le centre temporel de ce Kalpa, et d'autre part, comme conséquence, le passage des « Enfers » aux « Cieux ». Cet événement, en effet, verra la fin des sept Manvantaras passés qui sont mis en correspondance avec les Asuras (et donc les Enfers), et le début du premier des sept Manvantaras futurs, lesquels correspondent aux Devas (et donc aux Cieux).

Telles sont les remarques principales que nous suggère cette série d'études consacrée aux « Cycles dans la Tradition », dans la collection d'une revue dont nos lecteurs avaient suivi autrefois la carrière surtout à travers les chroniques incisives de Guénon et dont on retiendra maintenant dans l'ensemble — et malgré l'hypothèque encore lourde de la mémoire du fondateur — un souci de traditionnalité de plus en plus marqué.

Gaston GEORGEL.

Le Directeur : A. André VILLAIN

Imprimerie SAINT-MICHEL, 5, Rue de la Harpe - Paris (5e) — 2-1969